Manitoba

Annual Report 1988 - 89

Culture, Heritage and Recreation

91-02167/

Minister of
Culture, Heritage and Recreation

Room 118
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

March 31, 1989

To His Honour George Johnson
Lieutenant-Governor
Province of Manitoba

May It please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Recreation for the fiscal year ended March 31, 1989.

Respectfully submitted,

Bonnie Mitchelson

The Honourable Bonnie Mitchelson

Manitoba

Deputy Minister of
Culture, Heritage
and Recreation

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8
(204) 945-4147

March 31, 1989

The Honourable Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Recreation
Province of Manitoba

Madam Minister:

I have the honour of presenting the 1988/89 Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Recreation detailing the work accomplished in the fiscal year ended March 31, 1989.

Respectfully submitted,

Tom Carson

Manitoba Culture, Heritage and Recreation — Organization Chart

As at March 31, 1989

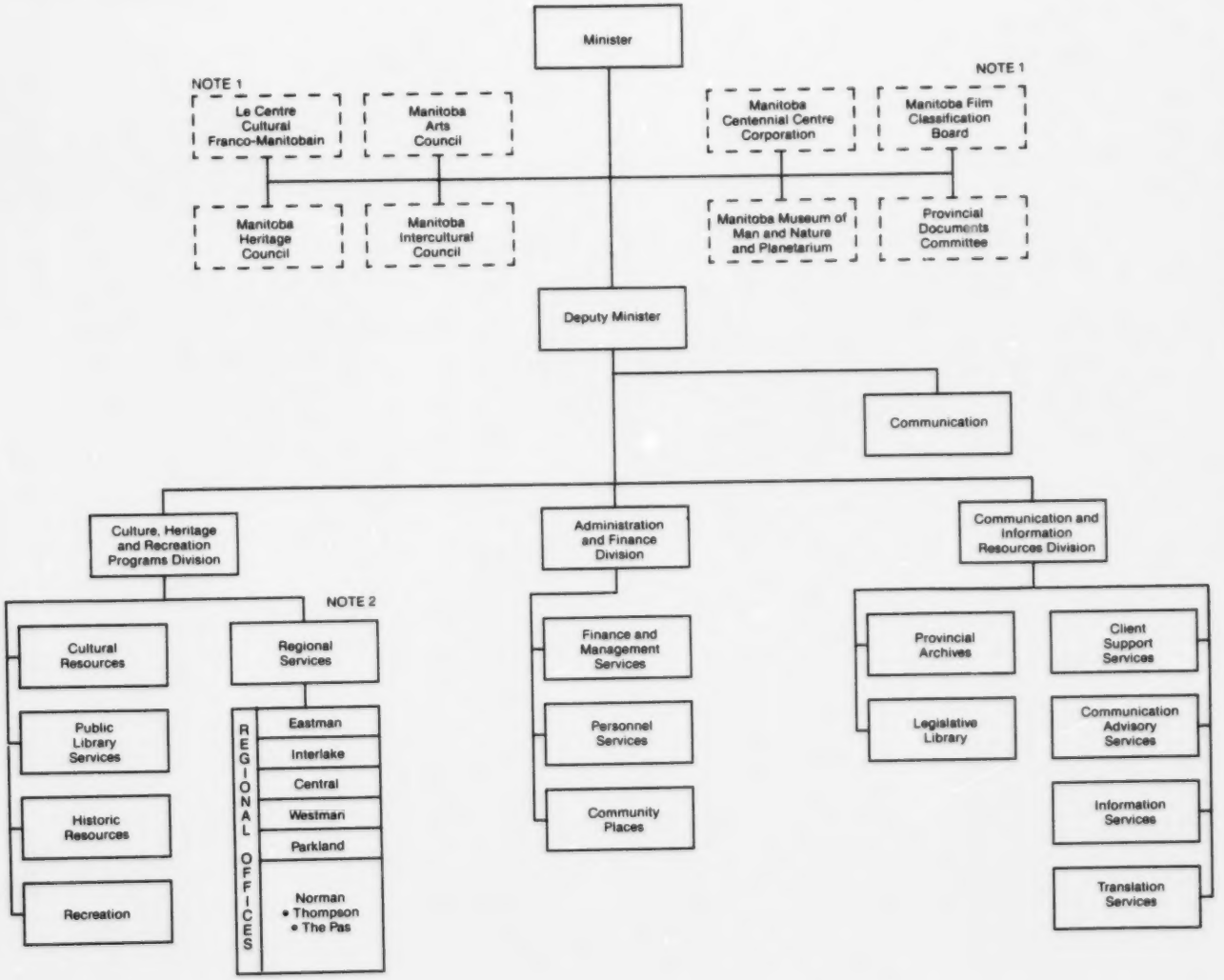

Note 1:
Manitoba Film Classificiation Board staff report for management and administrative purposes to the Executive Director, Administration and Finance Division.

Note 2:
Regional Services is also responsible for the delivery of sport and fitness programs on behalf of Manitoba Industry, Trade and Tourism and Manitoba Health, respectively.

Table of Contents

TITLE	PAGE
Culture, Heritage and Recreation Programs Division	8
Cultural Resources	8
Historic Resources	9
Public Library Services	10
Recreation	11
Regional Services	12
Communication and Information Resources Division	15
Provincial Archives	15
Legislative Library	15
Client Support Services	16
Communication Advisory Services	18
Information Services	18
Translation Services	18
Administration and Finance Division	19
Finance and Management Services	19
Personnel Services	19
Community Places Program	20
Communication	22
Research and Planning	23
Multicultural Coordinator	24
Boards and Agencies	25
Financial Statements	26

Culture, Heritage and Recreation Programs Division

The Culture, Heritage and Recreation Programs Division has the responsibility to provide leadership, clear policy direction, research, planning, and evaluation in support of the Department's culture, cultural industries, heritage, library, recreation and regional mandates. It is the intention of the Department that the activities of this Division continue to provide Manitobans greater accessibility to opportunities which enhance Manitobans' quality of life, create greater awareness and appreciation of our heritage, and to support the development of related involvement throughout the Province.

The Division consists of the Assistant Deputy Minister's Office and five Branches: Cultural Resources, Historic Resources, Public Library Services, Recreation, and Regional Services.

The Assistant Deputy Minister's staff maintains contact with senior staff of extra-departmental agencies, and with Grants Administration staff, compiles the budgetary and granting requirements of the Department's major grant recipients. Extra-departmental agencies comprise: Artspace Inc.; Le Centre Culturel Franco-Manitobain; Heritage Conservation Service; Manitoba Arts Council; Manitoba Centennial Centre Corporation; Manitoba Intercultural Council; Manitoba Museum of Man and Nature; Native Communications Inc.; Native Media Network Inc.; Osborne Village Cultural Centre; Ukrainian Cultural and Educational Centre; Western Manitoba Centennial Auditorium; and Winnipeg Art Gallery. Operating and capital grants in excess of $9,860,800 were awarded to these institutions and agencies in 1988/89.

Cultural Resources

The Cultural Resources Branch is responsible for the encouragement and support of community initiatives contributing to the development of an indigenous Manitoba culture. This is achieved by encouraging community initiatives which ensure access by all Manitobans to the study, creation, production, exhibition or publication of works representing Manitoban, Canadian or international culture; by assisting initiatives which provide Manitobans with the opportunity to become involved in cultural activities at the community, regional and provincial levels; and by encouraging initiatives assisting ethnocultural, Francophone and indigenous populations to preserve their language and heritage.

In 1988/89, the Branch provided consultation and grant assistance to local, provincial and regional arts organizations for planning and implementing activities which will meet the expressed needs of the communities. The assistance is designed to provide more diverse opportunities, to increase the availability of activities and to promote the coordination of arts services to communities.

Community Arts Councils are community-based organizations composed of segments of the cultural community which coordinate and develop artistic activities for a community, district or area of the province. As with other grants, demonstrated community support for the council in both financial and volunteer commitment is necessary. In 1988/89, 20 arts councils received operating assistance totalling $192,092.

The Department supports 17 community arts organizations of a provincial or regional scope and five schools for amateur artists in the City of Winnipeg. The Cultural Resources Branch provides funds and consults on financial and administrative matters. In 1988/89, 21 organizations received $440,568. They were:

Arts Schools: India School of Dance, Music and Theatre; Prairie Theatre Exchange; Actors' Showcase; Manitoba Conservatory of Music and Arts; and Suzuki Talent and Education Institute.

Community Arts Organizations: Associated Manitoba Arts Festivals; Association of Community Theatres; Canadian Authors Association; Dance Manitoba; Manitoba Band Association; Manitoba Association of Community Arts Councils; Manitoba Choral Association; Association culturelle franco-manitobaine; Winnipeg Music Competition Festival; Interlake Mobile Arts Centre; International Music Camp; Manitoba Holiday Festival of the Arts; Wasagaming Summer Arts; Art Gallery of Southwestern Manitoba; Manitoba Society of Artists; Popular Theatre Alliance; and Optimist Band Festival.

Centre culturel franco-manitobain: A grant of $500,000 for capital project costs was awarded to the Centre for building renovations. The grant was based on matching support from the Secretary of State through its "Promotion of Official Languages Program." The proposed renovations will render the provincially-owned facility more attractive and useable, and better able to meet the needs of resident groups, the general public, and tourists.

A grant of $29,087 was awarded to the Centre for washroom renovations. This amount represented the second installment of a total grant of $58,175.39 awarded over a period of three fiscal years.

A grant of $13,500 was awarded to the Cultural Centre to cover a portion of the costs of a marketing study. The grant was based on matching support from the Secretary of State through the "Promotion of Official Languages Program." The study should allow the Centre to develop its tourism potential.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation provides support to Manitoba's non-profit, community-based ethnocultural organizations whose prime objective is the preservation, promotion, development and sharing of the ethnocultural heritage and language of Manitobans.

In 1988/89, the Department provided grants to 394 organizations to support operations, special projects and supplementary heritage language programs. Of these, 129 were from rural Manitoba.

The Branch continued to support the following summer arts festivals: the Winnipeg Fringe Theatre Festival, the Winnipeg International Children's Festival, the Festival of Modern Dance, the International Mime Festival and the first year of the International Street Performers Festival.

The national Imagine Campaign, sponsored by the Canadian Centre for Philanthropy, whose goal is to significantly increase individual and corporate contributions of time and money to all charitable and non-profit activity in Canada, received $82,000 over five years toward the costs of mounting a major media campaign.

Over the past three years, the Royal Winnipeg Ballet received a special building fund grant of $400,000 to assist raising the building costs of its new permanent home.

To commemorate 1,000 years of Christianity in the Ukraine, the Project 1000 Committee was granted $15,000 to stage a concert series, featuring twentieth century Ukrainian music at the Centennial Concert Hall.

Cultural Industries Development

Cultural Industries Development is responsible for the development and implementation of the Department's programs supporting Manitoba's publishing, film and sound-recording industries. The unit is also responsible for coordination of the province's participation in the Canada-Manitoba Economic Regional Development Agreement (ERDA) Subsidiary Agreement on Communications and Cultural Enterprises. The Sub-Agreement was signed by Canada and Manitoba in June 1984 and provides for an $8 million provincial contribution matched by a $13 million contribution from the Federal Government over five years.

In March 1987, Canada and Manitoba announced the establishment of the Canada-Manitoba Cultural Industries Development Office (CIDO). Jointly funded by the two governments through the Sub-Agreement, CIDO delivers 14 programs providing production, training and marketing assistance for the film, video and sound-recording industries. In 1988/89, these programs funded a total of 221 projects. These included workshops and on-the-job training, marketing for film and record premieres, and "demo" recordings for Manitoba recording artists. In August 1987, administration of the Film Manitoba Program was transferred from the Branch to CIDO. This transfer facilitated the coordination of all film and video programs funded through the Sub-Agreement. In 1988/89, the Film Manitoba Program supported 15 new Manitoba film and video projects, providing both project development and production support. This included two feature films: *Mob Story*, filmed in Winnipeg, and *Last Winter*, which was filmed in Winnipeg and Virden. The projects supported by Film Manitoba since the program began in May 1985 totalled 71.

The unit also continued delivery of programs under the Publishing Development Program. This included assistance to book and magazine publishers for employment assistance, marketing, and professional development. In 1988/89, the program assisted five staff members in publishing to attend advanced courses and coordinated two publishing professional development workshops held in Winnipeg. The "Publisher Marketing Assistance Program" provided assistance to 16 publishers for various marketing projects, including magazine subscription campaigns, attendance at trade fairs, and advertising.

The terms of the Sub-Agreement require evaluation of its management and programs. To meet these evaluation requirements, outside consultants undertook research and analysis in 1988/89.

Historic Resources

The Historic Resources Branch stimulates heritage awareness at the provincial and community levels and encourages both public and private sectors to identify, protect and interpret the tangible reminders of the past such as sites, buildings and artifacts. The Branch plays a provincial leadership role by administering The Heritage Resources Act and The Museums and Miscellaneous Grants Act, developing heritage policies and strategies, providing financial and technical support for community heritage initiatives, and undertaking heritage preservation demonstration projects.

The Historic Resources Branch has four main functions: 1) identification; 2) protection and preservation; 3) heritage education and awareness; and 4) administration.

Identification includes documentary research and field surveys to discover the location and significance of sites, buildings, artifacts, people and events that have shaped Manitoba. Information is mapped and computerized for evaluation purposes and quick retrieval. Identification and evaluation of findings is the first step in planning appropriate strategies for the protection and sympathetic development of heritage resources.

Major accomplishments in 1988/89 in identifying heritage resources included the computerization of 2,113 archaeological sites and 300 buildings. Excavations were undertaken at the Lockport site just north of Winnipeg and at the Fort Dufferin site in south-central Manitoba. A survey and mapping project of newly-reported rock art sites in eastern Manitoba added five new petro-form sites to the Manitoba Provincial Site Inventory. Northern Manitoba surveys at Seal River and at the West Peninsula in Churchill resulted in the discovery of 14 prehistoric and historic sites. During the year, a report on Port Nelson, a theme study on steamboats and the heritage resource evaluations of the Deloraine-Winchester municipal planning district were completed. A survey of the Anglican Churches of Manitoba was completed and published.

Protection and preservation initiatives are based upon inventories of known heritage resources and predictive models. Preservation includes legal protection of sites and structures under The Heritage Resources Act, providing technical assistance to owners of designated heritage properties, monitoring land development projects, and helping communities to do advance planning to manage their heritage resources. These activities are undertaken to minimize crisis situations and to ensure that endangered heritage resources are not damaged, destroyed or unsympathetically altered without an opportunity to preserve the resource or the information which the resource contains. Preservation activities are the foundation for interpretation and heritage development opportunities.

In 1988/89, presentations were made to municipal heritage advisory committees and municipal councils and four new municipal heritage advisory committees were established. Six buildings were designated as provincial heritage sites including the First Presbyterian Church in Winnipeg and the Stonewall Post Office; 11 heritage sites were designated as municipal heritage sites. Documentation was prepared for the first provincial designation of a heritage object: the riverboat "Skippy L" in The Pas is the only survivor of many wooden-hulled vessels built in Manitoba and was in use on the Saskatchewan River.

People must have access to heritage information and an opportunity to visit sites and museums to appreciate the value of their cultural environment fully. Heritage awareness includes publications, commemorative markers, displays, workshops, special events, demonstration projects and consultative services. Such activities are undertaken to support community initiatives, heritage organizations and provincial government priorities in developing innovative interpretation and expertise at the local level.

The Branch conducted many activities in 1988/89 to promote heritage awareness including the presentation of the first Prix Manitoba Awards for Heritage. Ten publications were produced during the year, including *How to Survey Historic Buildings, Glossary of Manitoba Archaeology,* and *How to Organize a Heritage Event.* Twenty-four grants were awarded to community heritage organizations to assist them in the installation of plaques recognizing locally significant heritage resources. Consultation with other government agencies to erect a Holocaust Memorial on the grounds of the Legislative Building resulted in approval of the proposal by Government Services.

Administration ensures that the policies, directives, priorities and day-to-day operations of the Branch are centrally co-ordinated and cost-effective. Administration includes secretarial and accounting services, grants assistance, estimates planning, the formulation of heritage policies and operational guidelines, the review and implementation of office administrative procedures and the evaluation of Branch programs.

The Branch provided secretariat and planning services to the Manitoba Heritage Council and, during 1988/89, presented 15 full reports and one theme study entitled *Pre 1870 Roman Catholic Missions in Manitoba.* Consultation and financial assistance were provided to organizations and museums. Ninety-eight operating grants totalling $618.2 were awarded to 88 community museums, eight provincial heritage organizations and two major museums. Eighteen grants totalling $388.3 were provided to heritage-building owners for the preservation of structures, either provincially or municipally designated.

Public Library Services

In accordance with departmental policy and The Public Libraries Act and its Regulations, the Public Library Services Branch is responsible for the development of a system of public libraries appropriate for Manitoba. The Branch supports the work of Manitoba's 38 rural public library systems through funding, consultation, training and technical support services. Public Library Services also offers basic lending library service to 200,000 Manitobans without a public library.

In September 1988 the Library Training Program sponsored by Red River Community College, Distance Education, and the Manitoba Library Association began offering courses to library workers in rural and northern locations. Fifteen public library staff and about 50 school library personnel enrolled in the first course. PLS sponsored the feasibility study for this program and PLS staff chaired the Curriculum Committee and were involved on the Steering Committee. Branch staff will have ongoing responsibility for editing course material.

In 1988/89, the Minister announced an increase in the provincial grant to the Winnipeg Public Library from $2.50 to $2.75 per capita resulting in a total grant of $1,620,955. Matching grants totalling $1,406,806 were paid to the remaining 38 public library systems in Manitoba. The amounts of these grants ranged from a high of $219,102 paid to the Western Manitoba Regional Library to a low of $550 paid to the Argyle Public Library.

Establishment grants of $5,000 were paid to each of four library systems when new libraries were opened in Ashern, Altona, Somerset and Notre Dame de Lourdes. A number of grants were made to help promote library development in Manitoba. The Manitoba Library Association received grants totalling $6,733; the Manitoba Library Trustees Association received $2,540; the Manitoba Association of Library Technicians received $1,376 and the Canadian Children's Book Centre received $4,000 to support their work of promoting Mnitoba and Canadian children's books.

The Development Services section organized the PLS Annual Conference, April 27, 28 and 29, 1988 at Gull Harbour on Hecla Island. Over 80 participants representing 34 library systems attended the conference.

Development Services also coordinated three regional workshops in Notre Dame, Killarney and Winnipeg. Between May 16 and 19, a training session was held at the Branch for new public library staff from seven different systems. Orientation sessions for new trustees were provided at Lakeland Regional Library and South Central Regional Library. Branch staff attended a total of eight meetings in three different communities, Whitemouth, Morris and Emerson, to provide information to groups working toward the establishment of a public library.

The Branch continued publication of the bi-monthly *Public Library Services Newsletter* and staff cooperated with Winnipeg Public Library to sponsor the province-wide "Summer Reading Program."

The Cataloguing Department of Public Library Services provides cataloguing support to 30 of the 38 public library systems in Manitoba. The unit maintains a union catalogue listing the holdings of all Manitoba's rural public libraries; it catalogues the books and other materials purchased for the Branch's own extensive collection.

Since September 1987, all titles catalogued have been incorporated into one file held on the UTLAS database. The Manitoba Union Catalogue is thus now available on-line in a national resource-sharing and cataloguing network. The Department catalogued 10,496 items for rural libraries and 1,545 titles for the Branch's collections. The total of 12,041 represented an eight percent increase over last year and a 37% increase over 1984/85. The unit produced a total of 80,423 catalogue cards for its clients in 1988/89.

During 1988/89, 11,442 requests were received from the province's public libraries. Almost 9,000 items were borrowed, provincially and nationally, for rural library patrons. Increased use of electronic mail has resulted in a much improved two-day turnaround time in responding to requests.

Extension Services provides a basic lending library service for Manitobans without a local library, as well as collection support materials for established libraries. The section circulated over 103,000 books, films, videotapes and talking books to rural Manitobans during the year. The 5,822 users of the Open Shelf Library received a total of 59,471 books in their mail boxes in 1988/89 and readers in 25 communities using the Travelling Library Service had access to 16,715 books during the year. Blocks of French-language books, large-print books and heritage-language books were shipped to augment collections of the province's libraries.

Collections of videotapes, 16mm films and talking books were made available. A matching grant was received from the Secretary of State to aid in the purchase of French-language videotapes which will be made available for loan through the province's libraries. The Department of Natural Resources transferred its film collection to PLS which is now responsible for its maintenance and circulation.

Recreation

The Recreation Branch works to strengthen the delivery systems which promote and provide recreation opportunities throughout Manitoba, and to create an awareness of and apprecation for the benefits of recreation. This is accomplished through the training of volunteers and professionals and the provision of a highly specialized consultative service directed to

municipal councils, provincial organizations, special-interest groups such as youth and disabled, and other provincial departments.

The establishment of a provincial recreation policy statement was identified as critical to all areas of recreation development. The document was redrafted in 1988-1989 as a result of ongoing public and departmental input. The position of Recreation Policy Advisor was established and staffed on a full-time basis. In support of recommendations contained within the draft document, the terms of reference were developed and work was undertaken to develop a multi-media presentation on the importance of recreation and the roles and responsibilities in service design and delivery. The production is targetted to locally elected officials and key volunteers.

To ensure that recreation development in Manitoba occurs in a well planned manner, a unique multi-year research agreement was established with the University of Manitoba. Research will be undertaken to support Recreation Policy Statement recommendations and to assist projects related to Manitoba issues, program initiatives and trends.

A number of concerns regarding the recreation delivery system in Manitoba have been identified over the past years. As a result, the Branch developed terms of reference and initiated a comprehensive study of support to the delivery system. Issues to be addressed included the program of grants to rural recreation districts, models for delivery of services and problems associated with delivery in remote and less developed communities.

Leisure awareness education and promotion was supported through a nation-wide search for resource materials. A leisure awareness pilot project was implemented with two school divisions and two recreation departments. A new brochure was designed and 24 computer discs were distributed to communities for the Leisure Interest Finder computer program.

Branch staff provided consultation and planning assistance to organizations throughout Manitoba to support a variety of training and development opportunities. This included two provincial Play Space seminars involving over 250 participants; two rural training seminars involving 35 recreation directors; and six one-day regional recreation conferences organized by 42 volunteers through which 195 municipal councillors, commission members and volunteers received training. Regular meetings were held with provincial recreation associations to provide assistance on issues including: organizational structure, the development of the Recreation Associations of Manitoba organization, a lottery-needs assessment and the terms of reference for an upcoming review of grant assistance to associations.

Skills development and training remain a high priority for Branch staff and resources. A total of 3,004 volunteers, representing 1,349 organizations and communities, participated in 129 skill-specific workshops. An additional 17 courses trained 248 individuals as trainers for workshops; twenty-nine Master Trainers participated in a Quality Workshop Apprenticeship Program to develop their skills further.

A trainer's self-assessment tool was developed for the National Skills Program and a new "Role of the Board" training module was developed and piloted with recreation commissions and organizations in the Norman, Westman, Interlake and Central regions. A total of 84 facility operators were trained in arena and swimming pool operation and maintenance.

Consultation and resource assistance was provided to support the "Provincial Recreation Volunteers' Conference." A total of 90 elected local government officials, recreation commission members and volunteers attended the eight workshops and 12 mini-workshops of the conference.

Special population groups received additional support through initiatives such as the "Youth Takes the Lead Conference" which involved 40 individuals from 18 organizations. A "Youth Information Exchange" for youth-oriented organizations and a special workshop trained 12 individuals to coordinate delivery of regional leadership training events at which 316 play leaders and camp counsellors attended. Financial assistance was provided in support of a major training initiative by an external agency in the provision of recreation services to persons with disability. Information from the Branch's study on Leisure and Aging was circulated throughout the province, and staff received individual training and experience in areas such as Affirmative-Action principles and policies.

The need to establish and implement a comprehensive management planning process was identified.

Regional Services

Regional Services provides consultation and access to departmental resources to support rural, remote and northern communities in stimulating and encouraging growth and change in community and regional culture, heritage, recreation, sport and fitness development.

Regional Services is the primary contact for eight program branches. Six are located in Manitoba Culture, Heritage and Recreation as follows: Cultural Resources, Public Libraries, Historic Resources, Recreation, Archives, and Grants Administration.

Through a *Memorandum of Agreement* between the Minister of Culture, Heritage and Recreation and the Ministers of Sport and Fitness, regional staff provide services for development activities of these branches at the community, district and regional levels. Twenty-six regional staff located throughout the province represent the Department. They travel to communities from seven regional operations located in Westman (Brandon), Eastman (Beausejour), Central (Morden), Interlake (Gimli), Parkland (Dauphin) and Norman (Thompson and The Pas).

In 1988/89, the Branch expanded its satellite-office network to provide greater awareness and utilization of Department programs by communities and surrounding municipalities. Twenty-two satellite offices operated in the following communities: Selkirk, Fisher Branch, St. George, Vassar, Vita, Steinbach, Lorette, Deloraine, Erickson, Lac du Bonnet, Morris, Portage la Prairie, Waterhen, Mafeking, Norway House, Lynn Lake, Leaf Rapids, Churchill, Gillam, Snow Lake, Easterville, and Flin Flon.

To provide rural Manitobans with greater access and exposure to services and developmental resources, staff work cooperatively with programs branches to create community volunteer organizations. In 1988/89, staff worked with the Historic Resources Branch to create four new Municipal Heritage Advisory Committees in Carman, Stonewall, Selkirk and the Local Government District of Park.

The Northern Water Safety Program is managed by regional staff and provides access to swim lessons and boating safety programs for remote communities and Indian Reserves. Red Cross instructors provide intensive three-week sessions. In 1988/89, 33 communities received this valuable service including Crane River, Skownan, Toutes Aides, Waterhen, Falcon Rapids, Pelican Rapids, Wellman Lake, Pine Creek, Camperville, Bloodvein, Hollow Water, Little Black River, Manigotagan, Beren's River, Shamattawa, God's River, Moose Lake, Waasagomach, Split Lake, Easterville, Brochet, Cormorant, Norway House, York Landing, South Indian Lake, God's Lake Narrows, Pikwitonei, Nelson House, Granville lake, St. Theresa Point, Stevenson Island/Garden Hill, Sherridon and Ilford.

Regional staff in Eastman undertook a new community development project that enabled a landscape architect to complete plans and drawings for eight projects. The projects were as follows: Manitoba Glass Works Historic Site — Beausejour, Morden Beach and Campground, St. George's Beach and Campground, Lac du Bonnet Waterfront, Lac du Bonnet Leisure Complex, Hazelridge Sports Grounds, Winnipeg Beach Ukrainian Homestead and Senior Citizens' Park Area — Vita.

In 1988/89, staff in the Central Region held an Energy Conservation Seminar in cooperation with Manitoba Hydro. Fourteen rural communities participated and received information on techniques for reducing energy costs in public community facilities.

In cooperation with Manitoba Health, consultation was provided to Westman and Parkland fitness leaders who established regional associations in 1988/89. The West-Fit Association organized three fitness courses providing training to over 50 leaders while the Parkland Wellness Pro otion Network developed a resource manual of regional agencies and hosted a conference in Dauphin tha drew 85 professionals and agency representatives.

In the Interlake, staff worked with volunteers to create the first organization of its kind in Manitoba — the Interlake Municipal Recreation Association. This association will receive ongoing consultation from Branch staff with the goal of improving recreation opportunities and resources through communication, education and cooperative development of the membership. Staff in all regions provided training for recreation directors and commissions, library and museum boards, municipal councillors and volunteers on topics including long- and short-term planning, the role of the board and the economic impact of their activity.

The Parkland Region's remote communities and Indian Reserves received increased attention this year as regional staff provided a series of presentations to community administrators and Northern Affairs' staff on programs, grants and services available to them for development purposes.

In March 1989, the staff of the Norman Region organized and facilitated the "Remote Communities Recreation Conference" for leaders from 41 northern Manitoba Indian Reserves and Metis communities. Their aim was to address and clarify issues that serve as physical, attitudinal, economic, geographic and systemic barriers to recreation development.

In 1988/89, all staff did a review of programs, grants and services at the regional level and provided regional plans to prepare for implementation of a more decentralized service delivery model in the Department. Regions prepared their own Environmental Analysis, Regional Profiles and Program Plans in consultation with the eight program branches they are mandated to serve.

REGIONAL SERVICES

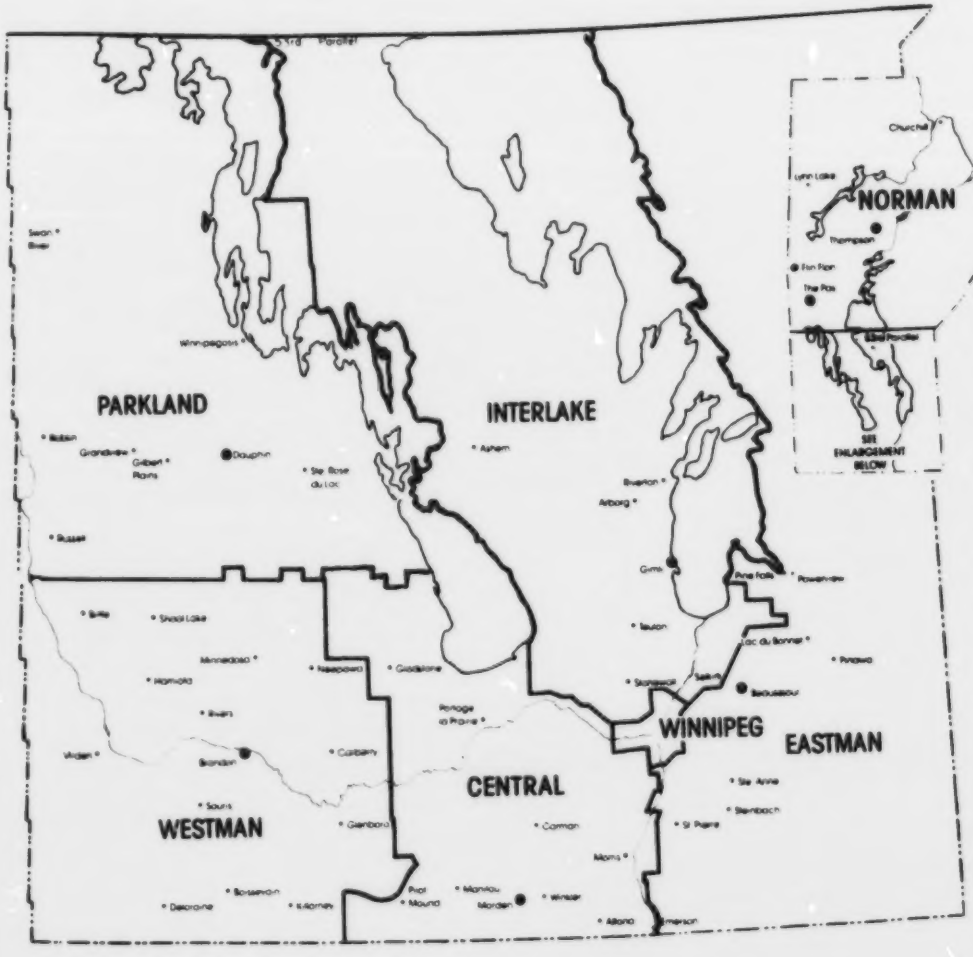

Regional Services provides community level access to all of the programs, grants and services of the Department. Staff assist communities to develop recreation, cultural, heritage, sport and fitness opportunities in response to the needs of their citizens.

As well staff provide a community development consultative service to municipal corporations and program interest groups, in the areas of leadership training, skills development, and public education in addition to facility, volunteer and organizational management.

REGIONAL OFFICES:

WINNIPEG - HEAD OFFICE
401-177 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0W5
Phone: 945-4473

WESTMAN
Room 116
340-9th Street
Brandon, Manitoba R7A 6C2
Phone: 726-6066

EASTMAN
31 - 1st Street S.
Box 50
Beausejour, Manitoba R0E 0C0
Phone: 268-1411

CENTRAL
225 Wardop Avenue
Box 1750
Morden, Manitoba R0G 1J0
Phone: 822-5418

INTERLAKE
114-6th Avenue
Box 1519
Gimli, Manitoba R0C 1B0
Phone: 642-5155

PARKLAND
27-2nd Avenue S.W.
Box 14
Dauphin, Manitoba R7N 3E5
Phone 638-9111

NORMAN
59 Elizabeth Drive
Box 21
Thompson, Manitoba R8N 1X4
Phone: 778-4411

3rd and Ross Avenue
Box 2550
The Pas, Manitoba R9A 1M4
Phone: 623-6411

Room 204
143 Main Street
Flin Flon, Manitoba R8A 1K4
Phone: 687-3928

Communication and Information Resources Division

The Communication and Information Resources Division delivers programs and central services for the Manitoba Government which support public access to information held by government and which communicate government information to the public. Formed as a new Division under the December 21, 1988 departmental reorganization, it consists of the Assistant Deputy Minister's Office and six branches: Provincial Archives; Legislative Library; Client Support Services (including Statutory Publications); Communication Advisory Services; Information Services; and Translation Services.

Provincial Archives

The Provincial Archives preserves government and private records significant to the people of Manitoba in order to support effective and efficient government operations, to facilitate historical research in all aspects of the Manitoban experience, to protect individual and corporate rights and to enhance personal and community identities, values and the quality of life. The Archives serves the Manitoba Government and researchers from across Canada and other countries by providing archival services and primary resources that contain current and heritage information about the province's natural environment, government, people and communities.

Telephone and written inquiries increased to 9,363, up 19% over 1987/88, largely because of questions and issues arising from introduction of The Freedom of Information Act. Research visits declined by 9% to 6,537 with a corresponding percentage increase in the number of microfilms circulated on interrepository loan to 533. The number of photographs ordered by the public declined slightly to 7,277, while photostatic copies of documents remained stable at 25,689.

Staff made 808 contacts with donors from the private sector, slightly above the anticipated figure, but acquired 105% more textual documents than expected at 821 linear feet. Almost half of these documents were within the priority-acquisition fields relating to women, the North, independent business and labour. A further 873 contacts were made with government departments and Crown agencies to advise on records-disposal scheduling and on improvements to records-management systems. More than 4,800 feet of records were transferred to the Archives under approved schedules for permanent retention from departments, agencies and the courts. The Archives also acquired from the Hudson's Bay Company and from other private and government sources, 371 maps, 1,531 architectural plans, 19,208 photographic prints, 447 films and videotapes, 338 sound recordings and 360 oral-history interviews.

The Freedom of Information Act was proclaimed on September 30, 1988. In accordance with the legislation, an Access Guide to government records systems was published simultaneously in English and French. Approximately three staff-years were devoted to coordination and liaison activities with departmental Access Officers and to the preparation of the *Guide*, an eight-minute video about the Act for government staff and public-interest groups, and a brochure describing access rights and the procedures to be followed when formally applying for information held by the government.

Records-management activities in 1988/89 were focussed primarily on preparing departments and agencies to manage access-to-information requests and on central support through enhanced records controls. The Records Centre received 1,840 transfers or 8,147 feet of inactive records for storage; 25,373 feet (455 tons) were destroyed under authorization. Mechanical difficulties contributed to 15% fewer records being destroyed than had been planned. These problems were overcome by the end of the fiscal year. The eighth year of the Centre's operation showed the heaviest demands ever on its storage and disposal services. In response to requests, 5,308 documents were delivered by the Centre for temporary departmental and agency use. For provincial and local governments, the Micrographics Laboratory filmed 434 feet of records, a 100% increase over 1987/88. The increase was due to the Legislative Library's *Community Newspapers* filming project which processed and duplicated 1,043,850 feet of film)36% increase) and to the processing of 2,057 negative reels (36% increase) which were added to security storage.

The Conservation Laboratory undertook 12,368 partial or full-preservation treatments, excluding 369 photographic restorations. Six field visits and workshops were made on behalf of the Manitoba Heritage Conservation Service. Two archivists conducted eight workshops in oral history methodology for 62 participants; regular meetings with grant recipients were initiated to assist in the completion of oral-history projects. Archives staff were also involved in 150 field visits, workshops on archives and records-management, public tours and lectures. Nine applications were approved under the Oral History and four under the Archives Capital Facilities lottery-based grants programs.

Legislative Library

The Legislative Library Act provides for a comprehensive library for the use of the Members of the Legis-

lative Assembly, the deposit of one copy of all items published in Manitoba for retention in the Library and access to the Library's holdings by other libraries in the province.

The Library receives queries from on-site clients and by phone, mail and electronic mail. In responding to these queries, staff provided on-site access to 43,717 items, an increase of nine percent over last year. The total number of questions remained within one percent of 1987/88 levels at 11,376, with use by government clientele strengthening to account for 47.8% of the total. On-line searching showed the most dramatic increase, from 109 searches in 1987/88 to 323 in 1988/89. The 70% increase was the result of increased staff expertise, active promotion of the service and an increasing general awareness of the capabilities of electronic information sources. The number of documents consulted or borrowed rose by nine percent to 50,518. Direct loans of materials increased over 40% in 1987/88 to a total of 5,907. The increase in document usage derives in part from the printouts generated by on-line searches and also from client use of the Library's publications which advertise new materials.

To improve the level of service and collections immediately available to the MLAs and their staff, the Library consolidated its holdings of Canadian Federal and Provincial Legislative documents in the Legislative Reading Room. All clients requiring these documents are now served from this location.

The increase in document usage demonstrates the continuing value of the Library's collection which includes materials from a wide variety of perspectives. Staff ordered 250 books on topics such as Meech Lake, employment equity, AIDS, pensions and public sector management. In addition, 683 reports from institutes or interest groups were added to the collection, providing diverse views on subjects as varied as daycare, privatization and environmental protection. Government documents accounted for the largest proportion of new acquisitions, with many of the items received as a result of the depository and exchange agreements maintained with information partners in Canada, the U.S. and Great Britain. Subscriptions were maintained for 402 periodicals and 210 newspapers, including the Manitoba rural, community and ethnic newspapers received on legal deposit. As a special project, a four-year back run of Manitoba newspapers was filmed, adding 17,700 feet of microfilm to the collection.

To make these materials accessible to library clients, staff organize, catalogue, index and record all items received. Technical Services' output totalled 52,300 transactions for the year. The decrease from previous years derives from the 1987/88 cancellation of microfiche products, accounting for 12,000 items, from allocation of staff time to special projects and from a decrease in ordering and cataloguing some types of government publications. Full cataloguing and classification were provided for all books and major reports (933 titles) while approximately 60% of all government monographs received were catalogued (2,110 titles).

The Library regularly issues publications as a service to the Members of the Legislature, government personnel, the public and the library community. *Manitoba Government Publications* is a unique monthly listing of the various publications issued by the departments and agencies of the Manitoba government.

Selected New Titles, another monthly alerting service, lists a broad range of the most important new books and publications added to the Library's collection. *Current Periodicals Contents* is issued twice monthly for Members of the Legislative Assembly, compiling tables of contents from a range of current periodicals relating to policy and legislation. *Memo for Members* highlights key services and new publications of interest to Members of the Legislative Assembly.

New initiatives for 1988/89 focussed on resource-sharing and automation. As a member of the Manitoba Libraries Resource Sharing Group, the Library initiated an annual review of subscriptions among libraries with large collections and coordinated a Serials Advisory Group to advise the National Library's Union Catalogue Division as required.

Increasingly, automation will provide the means for the Library to meet its own client needs more effectively while continuing to function as a key information-resource collection for the province. One example of a strategy which combines efficiency with improved access to information is the Library's pilot project using the Utlas cataloguing support service to enter records for current Manitoba publications into the union catalogue. By year-end, 700 records had been entered into the database. Another automation priority identified in 1988/89 was the automation of periodical records, which will simplify routine procedures while making it possible to generate a current list of holdings for the use of patrons and other libraries.

Client Support Services

Client Support Services acts as a support to departments, agencies, and Crown corporations in the planning and purchasing of advertising and print services, and in the production of printed materials on an effective, cost-efficient basis. The Branch also monitors communication expenditures within approved funding levels on behalf of Treasury Board. Program objectives are met through counselling clients in the development of their communication initiatives, ten-

dering for creative services, media planning and placement, purchasing printing from private sector suppliers, and producing printed materials in-house.

The Branch issued in excess of 16,000 advertising placement purchases, for a total value of $3,353,400. Volume purchasing and prompt payment discounts resulted in savings of $162,000 to client departments and Crown agencies.

Fees totalling $812,200 were paid by departments and crown agencies to advertising agencies for their direct advertising and related services. These totals are summarized on the following chart:

Total Fees Paid to Advertising Agencies

Departments & Crown Corporations 88/89

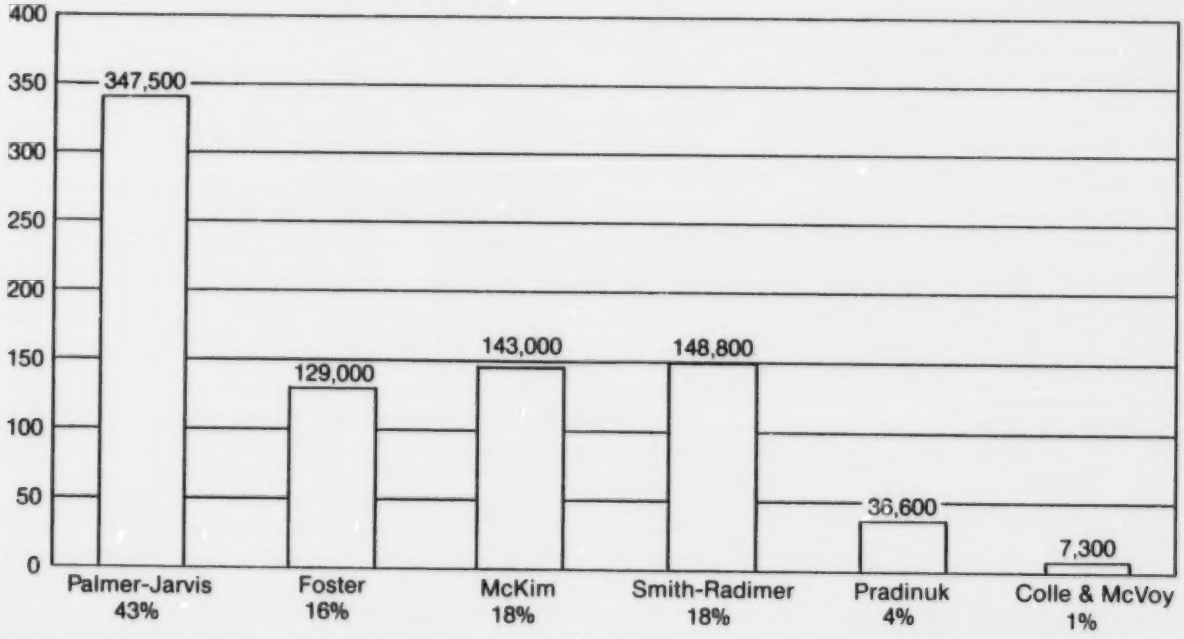

Private sector printers received 3,765 orders, with a total value of $10,139,500. In-house printing was provided in response to 13,500 service requests, totalling $1,915,500 in recoveries.

In 1988/89 a long-term process for the technological renewal of in-plant production equipment was initiated to review current equipment capabilities, maintenance status, and replacement priorities. The multi-year plan emanating from this review will provide clients with continued opportunities to economize expenditures by accessing services offering competitive rates, quick turnaround, and confidentiality.

Statutory Publications

Statutory Publications provides support to the Legislative Assembly and departments in the production and delivery of statutes and regulations and acts as a distribution centre for legislative and government publications.

The Branch arranged weekly printing and distribution of *The Manitoba Gazette* to 800 subscribers. It also arranged printing and distribution of *The Reenacted Statutes of Manitoba 1988* to 735 subscribers, *The Reenacted Statutes of Manitoba* to 6,100 Special Set subscribers, one undate of the statutes to Continuing Consolidation of Statutes of Manitoba and Special Set subscribers, 30 issues of *Hansard* to 518 subscribers, 359 Sessional Bills to 417 subscribers and 30 copies of the *Votes and Proceedings* to 451 subscribers. All printing and distribution deadlines associated with the reenactment of statutes and regulations as set by the Supreme Court of Canada and Legislative Counsel were met.

A management study was completed in 1988/89 recommending administrative restructuring as the basis for cost reductions and service enhancement. A client-consultation process on the accessibility of Manitoba's laws was initiated. Measures were identified to improve access through publications and electronic options and to reduce the cost of these services to government and users.

Communication Advisory Services

Communication Advisory Services assists government departments, Crown corporations and agencies in the delivery of effective, cost-efficient and professional communications projects by providing internal creative production consultation and design management in all areas of graphic design and display, typesetting, audiovisual/film/video production and photography.

The Branch also provides or obtains creative production services for client departments by maintaining in-house production facilities for design, typesetting, audiovisual and photographic services, as well as contracting outside suppliers of creative production services through a tender/allocation process.

The Branch handled an average of 870 requests for service a month from client departments. This involved internal production and external tendering or allocation to suppliers of such services as: editing, writing, photography, typesetting, paste-up, audiovisual, displays, illustration and graphics, design, radio/television and videotape/film. The total number of requests for service handled during 1988/89 was in excess of 10,443, an increase of two percent over the number of requests handled during the 1987/88 fiscal year.

Eight hundred and ninety-one purchase orders were issued to external suppliers for a total of over $790,000. Approximately 2,300 dockets were completed for internal services for a total of $266,000 in recoveries, a 22% increase over 87/88 recoveries.

The Branch continued to monitor the application of visual identity policies, and provided formats and guidelines to ensure quality control, cost-efficiency and effectiveness of government communication materials.

The Branch investigated and ran tests on desktop publishing systems throughout the year and completed 100 selected in-house design jobs on a loaned desktop unit. The results of these tests were used to produce a business case for the eventual pruchase of a desktop system to achieve efficiencies and increase recoveries for in-house quick-turnaround design.

Information Services

Information Services provides information to the public, principally through established news media, on the programs, policies, services, initiatives and activities of the Government of Manitoba.

It functions as the central and final editing, coordinating and disseminating service for news releases — providing four weekly news bundles (two print, one video, one audio) of government information. More than 1,300 copies are distributed weekly to news media outlets, freelance journalists, libraries, municipal offices, MLAs, MPs and special interest groups throughout Manitoba and Canada.

The Branch organizes news conferences and provides radio and television support to local and rural media. It also arranges for the permanent storage of government news conferences on videotape in the Provincial Archives.

Information Services is responsible for the Citizens' Inquiry Service, a federal-provincial bilingual telephone, inquiry and referral service, which handled over 120,000 calls in 1988/89.

It also coordinates media activity related to visiting dignitaries, special government events such as royal visits and Premiers' conferences, and assists with information dissemination in emergencies such as forest fires, floods and health epidemics.

Translation Services

Translation Services is responsible for providing translation and interpretation services to all departments, agencies and Crown corporations of the Government of Manitoba, as well as to the Legislative Assembly and the Courts. Services were provided as follows:

	Requests		Pages	
	1988/89	1987/88	1988/89	1987/88
English to French	1,149	1,183	9,123	8,314
French to English	336	208	3,472	2,388
To and from 33 other Languages	129	131	643	1,259
Interpretation	88	80	—	—
Total	1,702	1,691	13,238	11,961

The 1988/89 increase was mainly attributable to translation requirements associated with the Courts and The Freedom of Information Act.

Administration and Finance Division

The Administration and Finance Division is accountable for providing a range of internal administrative services to the various branches of the Department and for carrying out the comptrollership functions within the Department. The Division's activities include management planning, budget coordination, centralized accounting, grants administration, systems support, personnel, and payroll services. These activities are delivered through the Department's Finance and Management Services and Personnel Services Branches.

The Division also comprises the Community Places Program which provides grant assitance to non-profit organizations throughout the province to undertake capital projects of long-term benefits to the community at large. Additionally, the Division provides management and administrative support to staff of the Manitoba Film Classification Board which classifies films and videos available for public exhibition throughout the province.

Finance and Management Services

The Finance and Management Services Branch is responsible for promoting and supporting improvements in program management, financial administration and operations productivity throughout the Department.

The Branch develops and supports the implementation of an integrated management planning and resource allocation cycle within the Department. This cycle encourages the development of clearer linkages between departmental, branch and section priorities and objectives, maximizing use of the limited resources available to achieve them.

As in past years, the Branch provided consultative assistance to branch managers in the preparation of their annual Program Plans. The Branch also coordinated the preparation of the Department's budget. This included the provision of providing analytical support for the review of the branches' budgets by the Deputy Minister and Minister, and the preparation of the program overview information necessary to support the presentation of the Department's budget to Treasury Board and Cabinet. Branch staff also prepared the departmental Estimates Supplement which provides background information intended to assist Members of the Legislature in their review of the Department's Expenditure Estimates.

The Branch provides a central accounting and a financial monitoring and reporting service for the Department. The Branch is also responsible for the provision of a consistent and coordinated approach to the administration of cross-divisional and formula-based grants programs. It provided consultative assistance to departmental management on financial, legal and general administration matters and monitored activities to ensure compliance with approved departmental plans and resource allocations and the policies and standards of the central authorities of government.

Summaries of the Department's revenues and expenditures, including Lotteries Trust Fund Statements of Receipts and Disbursements for the fiscal year 1988/89 are found in the financial statement section of this report.

The Branch prepares the Department's annual Systems Plan, coordinates the acquisition, maintenance and use of all computer-related equipment, and provides or arranges for computer training for departmental staff. The Branch also develops computer programs and provides support to computer users.

The Department's central computer at 177 Lombard was upgraded in order to provide greater computing capability and an existing mini computer was relocated to 200 Vaughan Street to provide the foundation for a building system at that site. The acquisition and redeployment of equipment has expanded the Department's electronic mail network to cover approximately 90% of all local and regional sites.

In the past year, the Records Management System, which is being developed for the Government Records Centre, neared completion. It is expected to become active early in 1989/90. This system will control all phases of government records including transfer to the Records Centre, access and return by Government departments and agencies, and scheduling for destruction of records.

A Correspondence Tracking System was developed for the offices of the Minister and the Deputy Minister. This shared system records and tracks incoming correspondence and it is expected that the system will be extended to offices of senior staff of the Department during the coming year.

Personnel Services

The Personnel Services Branch is responsible for providing leadership, coordination, and administration of Civil Service policy regarding employee benefits, documentation and payroll. It provides advice to management on increasing employee productivity and enhancing the ability of department managers to effectively administer human resources in their respective program areas. This is accomplished through the development, provision and maintenance of a variety of Human Resource Management programs

in accordance with Civil Service Policy, relevant legislation and the Collective Agreement. In addition to payroll and employee records, assistance is also provided to the Department in the areas of staffing, classification, employee relations, employee development and personnel policy.

The Branch implemented a comprehensive Performance Management Program and all managers attended training sessions provided by the Civil Service Commission to assist them in implementation of the new performance management system. Employee orientation to the revised Performance Management Program was also undertaken.

A number of classification reviews were conducted resulting in changes to 16 position classifications. The Department was granted and accepted delegated staffing authority from the Civil Service Commission and successfully concluded 37 staffing competitions.

Affirmative Action continued to be a major priority for the Branch which coordinates the program for the Department. Year-end statistics indicated that the recruitment of target groups in the program was at or above the labour-force availability and average for all departments in two categories, that of women and visible minorities. With input from clerical and management staff of the Department, the departmental Affirmative Action Committee developed a strategy to support occupational advancement for members of the clerical component within the Department. The M.O.V.E. (Motivational Opportunities for Vocational Enhancement) program is intended to provide on-the-job training for clerical staff to assist them in achieving their stated career goals.

Community Places Program

Manitoba Community Places Program assists nonprofit community organizations throughout Manitoba to undertake capital projects, which when completed, will provide services in the long term for the general community.

Community organizations can apply to the Community Places Program for up to 50% of total project costs to a maximum Program contribution of $75,000. Eligible project costs include land and building purchases, wages, material purchases, equipment rentals and design fees. Project sponsors are expected to raise their contribution to project costs from their own sources; these can include other program grants. Up to half of the project sponsor's contribution can comprise the combined value of volunteer labour, donated materials and loaned heavy-construction equipment. Eligible project sponsors include nonprofit community organizations and recreation associations in Manitoba; however, schools, universities, church worship areas, hospitals, nursing homes, commercial cooperatives, federal, provincial and City of Winnipeg departments and agencies are not eligible. Eligible projects include the acquisition, construction or renovation of facilities such as day care, facilities for the provision of services to senior citizens and the physically or mentally disabled, community resource centres, library, cultural and museum facilities, recreation facilities (including those owned by municipalities), sports facilities, community parks and ethnocultural community facilities. Projects which are not eligible involve housing and municipal works such as roads, bridges, municipal buildings, sewer and water. The Program's facility consultants provide a variety of services to assist applicants to plan and develop project proposals. Approved project sponsors receive their Community Places grant in installments based on their submission of financial and activity reports. Projects are monitored by Program staff in Winnipeg and by Family Services and Northern Affairs regional staff in the rest of the province.

The Program is publicized in the media at the beginning of each year, and Program handbook/application booklets are made available from the Winnipeg and regional offices of Culture, Heritage and Recreation, Family Services and Northern Affairs.

In 1988/89 some $8.5 million in grants was approved for 458 different projects throughout Manitoba:

Organization/Sponsor Type	Number of Grants Approved	Amount of Grants Approved
Arts	15	$ 295,762
Community Councils	21	506,040
Community Halls	59	974,676
Curling Rinks	33	631,499
Daycare & Nursery	37	348,261
Disabled Access	3	28,445
Disabled Other	5	102,446
Ethnocultural	11	228,069
Heritage	6	132,765
Indian Band	12	404,895
Library	10	241,149
Museum	11	187,426
Native Other	2	96,958
Other Community	21	392,219
Recreation Other	110	1,689,643
Seniors' Groups	19	329,467
Social Services	8	272,754
Sports	64	1,276,480
Women's Groups	2	43,759
Workshops	9	285,516
Grand Totals	458	$8,468,229

Number and type of project-planning and development consultations provided in 1988/89:

Type	Number
Technical assistance	212
Financial planning	42
Tendering assistance	12
Facility evaluations	139
Drawings	448
General Program information	224
Total consultations	1,077

Communication

The Communication Branch is responsible for increasing public awareness of and participation in the Department's programs, supporting the Department's ongoing communication needs and coordinating special events such as Manitoba Day. The Branch also coordinates the Prix Manitoba Award Program, which recognizes outstanding contributions in the fields of culture, heritage, recreation and multiculturalism.

The Branch prepares or coordinates development of all public information materials. In 1988/89, the Departmental newsletter *Insights* was cancelled and a proposal was developed to produce a regional bulletin in 1989/90. The Branch coordinated the production and editing of the 1987-88 Annual Report and distributed the 1986-87 Report to approximately 200 individuals and organizations throughout Canada.

The Branch developed a communication strategy for the release of the *Task Force Report on Multiculturalism*, coordinating the mailout and distributing the report to approximately 1500 individuals. The Branch coordinated news conferences for major announcements, such as the changes to the Manitoba Community Places Program. Approximately 120 ministerial speeches were prepared, including speeches for recreation conferences held throughout Manitoba. The Branch also prepared 32 program notes and 58 congratulatory letters for the Minister's signature. One hundred and fifty-six news releases were also prepared. An assessment of communication needs throughout the department was undertaken for preparation of a detailed communications plan in 1989-90. As a result of this assessment, work was begun on a regional bulletin and an audiovisual production about the value of recreation. The Branch was also involved in several departmental publications and in publicizing workshops in Brandon and Morden on the restoration of historic buildings.

A policy regarding news media contact was prepared in 1988-89, with the Branch acting as central contact for information requests. The number of requests coming directly to the branch have continued to increase to about five per week. News coverage of various issues, including multiculturalism, the arts, recreation and heritage were monitored. Both news clippings and audiotapes were provided to the Department.

The only awards presented in 1988-89 were those concerning the heritage component of the Prix Manitoba Award Program. Presentation was held at the Association of Manitoba Museums Annual Meeting in Brandon in October. Four awards were presented and approximately 150 people attended the ceremony. Plans were made to present awards in the heritage, multiculturalism and recreation components in 1989-90. Brochures with nomination forms were widely distributed to 200 libraries, heritage organizations and museums and 1500 individuals.

Plans for Manitoba Day 1988 were suspended due to the provincial election. However, informational packages were mailed to 800 schools in Manitoba and planning for a major event in 1989 was undertaken, with an interdepartmental committee.

Research and Planning

The Research and Planning Branch provided support services to facilitate executive and departmental needs in the areas of policy development, policy compliance, strategic directions, research and information/issues management.

During 1988/89, Research and Planning realized a number of accomplishments, participated in the recreation policy development process and facilitated or researched agreements with the University of Manitoba's Faculty of Recreation to explore recreation-related issues of mutual concern. It assisted branches in completing environmental analysis, identifying major trends and issues and their ramifications for future planning. It contributed to the development of the departmental Role and Mission Statement. It also coordinated input into Statistics Canada's National Study on Cultural Expenditures and worked towards achieving greater national consensus on definitional and analytical issues.

Research and Planning assisted branches in their research and development projects, drafting and analyzing survey instruments to identify and project community needs and wants. It continued researching and developing implementation plans for craft support programs. It carried out ongoing monitoring and analysis of federal initiatives and thrusts in the areas of taxation of the artist, funding of the arts, copyright and film distribution. The Branch coordinated materials for federal/provincial conferences; began to lay the ground work for a review of provincial arts policy; and investigated policy and program options appropriate to support home-use video classification initiatives. The Branch was assumed within the Assistant Deputy Minister's Office (Programs Division) as part of the December 21, 1988 departmental re-organization.

Multicultural Coordinator

The position of Multicultural Coordinator was established to act as a liaison between the ethnocultural community and government. The office provides policy advice on issues relevant to the multicultural community, combining the needs of the community with government plans and priorities. The position was filled February 13, 1989. An immediate task of the Coordinator was to coordinate the multicultural community's participation in the development of a multicultural policy.

The Task Force Report on Multiculturalism entitled: *Multiculturalism is for all Manitobans: Towards a Horizontal Mosaic* was released during the 1988/89 fiscal year. The report had 68 recommendations and was viewed as a first step to a comprehensive multicultural policy for Manitoba. The report was distributed to the ethnocultural community, the Manitoba Intercultural Council and provincial government departments for review and comments.

Boards and Agencies

Major Cultural Institutions

The annual report of the Manitoba Museum of Man and Nature and Planetarium is available directly from the Museum.

Annual reports of le Centre culturel franco-manitobain, the Manitoba Arts Council and the Manitoba Centennial Centre Corporation are tabled in the Legislative Assembly.

Manitoba Film Classification Board

The Manitoba Film Classification Board is legislated to classify films and videotapes intended for public use and to provide viewing information to the public using classification categories aimed at restricting public access to material on the basis of age.

The Board views all films exhibited publicly in the province and classifies them into one of four categories: General, Parental Guidance, Parental Accompaniment or Restricted.

The annual report is tabled in the Legislative Assembly.

Manitoba Heritage Council

The Manitoba Heritage Council was established under The Heritage Resources Act which was proclaimed in May 1986. The Council makes recommendations to the Minister on the commemoration and preservation of Manitoba's heritage.

During 1988/89, the Council met seven times to make recommendations on building designations, plaque unveiling inscriptions and ceremonies which were carried out by the Historic Resources Branch.

Manitoba Intercultural Council

In 1983 the Manitoba Intercultural Council was created by statute to provide information and advice and to make recommendations to the government on matters relating to multicultural issues in Manitoba.

The annual report is tabled in the Legislative Assembly.

The Provincial Documents Committee

The Provincial Documents Committee is established under *"Public Records and Archives,"* Part II, Legislative Library Act (Cap. L120) to consider retention and disposition of the records of government departments, agencies, Crown corporations and the Courts of Manitoba. Membership consists of the Deputy Attorney General, the Deputy Minister of Finance, the Provincial Auditor, the Deputy Minister of Government Services and the Provincial Archivist (Chair) or appointees thereof. The Government Records component of the Provincial Archives provides the Secretariat to the Committee.

The Committee held 10 meetings in 1988/89 and considered 712 records retention and disposal schedules submitted by 22 departments and 13 Crown agencies.

Financial Statements

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1989

Appro. No.	Service	1988/89 Actual ($)	1988/89 Estimate ($)	1988/89 Variance ($)	Explanation Number
14-1	**Administration and Finance**				
	(a) Minister's Salary	20,610	20,600	10	
	(b) Executive Support				
	Salaries	436,619	457,000	20,381 cr	
	Other Expenditures	97,244	78,300	18,944	1
	(c) Research and Planning				
	Salaries	157,284	151,400	5,884	
	Other Expenditures	23,484	89,300	65,816 cr	2
	(d) Communication and Information Services				
	Salaries	107,866	111,600	3,734 cr	
	Other Expenditures	48,077	77,300	29,223 cr	3
	(e) Finance and Management Services				
	Salaries	384,084	381,500	2,584	
	Other Expenditures	111,493	153,700	42,207 cr	4
	(f) Personnel Services				
	Salaries	145,901	158,600	12,699 cr	
	Other Expenditures	16,356	17,400	1,044 cr	
	Total 14-1	**1,549,018**	**1,696,700**	**147,682 cr**	
14-2	**Culture, Heritage and Recreation Programs**				
	(a) Executive Administration				
	Salaries	115,916	110,300	5,616	
	Other Expenditures	14,569	12,500	2,069	
	(b) Grants Administration				
	Salaries	143,589	138,300	5,289	
	Other Expenditures	18,213	31,300	13,087 cr	5
	Grant Assistance	4,935,100	4,935,100	0	
	(c) Cultural Resources				
	Salaries	350,433	374,800	24,367 cr	
	Other Expenditures	104,117	114,800	10,683 cr	
	Canada-Manitoba Communications and Cultural Enterprises Agreement				
	Salaries	117,527	111,200	6,327	
	Other Expenditures	238,603	252,300	13,697 cr	
	Grant Assistance	1,234,011	1,237,400	3,389 cr	
	(d) Public Library Services				
	Salaries	491,728	603,800	112,072 cr	6
	Other Expenditures	321,429	318,000	3,429	
	Grant Assistance	1,421,457	1,421,300	157	
	(e) Historic Resources				
	Salaries	1,073,719	1,117,800	44,081 cr	
	Other Expenditures	269,846	289,200	19,354 cr	

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1989

Appro. No.	Service	1988/89 Actual ($)	1988/89 Estimate ($)	1988/89 Variance ($)	Explanation Number
14-2	**Culture, Heritage and Recreation Programs (continued)**				
	(f) Recreation				
	Salaries	345,115	395,700	50,585 cr	
	Other Expenditures	187,921	193,400	5,479 cr	
	(g) Regional Services				
	Salaries	915,950	917,900	1,950 cr	
	Other Expenditures	301,950	340,600	38,650 cr	
	(h) Provincial Archives				
	Salaries	1,222,902	1,278,500	55,598 cr	
	Other Expenditures	387,833	383,400	4,433	
	Less: Recoverable from Other Appropriations	141,546 cr	158,000 cr	16,454	
	(j) Legislative Library				
	Salaries	577,006	593,600	16,594 cr	
	Other Expenditures	154,691	146,300	8,391	
	(k) Manitoba Intercultural Council	215,500	215,500	0	
	(m) Manitoba Film Classification Board				
	Salaries	79,416	79,600	184 cr	
	Other Expenditures	60,408	107,800	47,392 cr	7
	Total 14-2	**15,157,403**	**15,562,400**	**404,997 cr**	
14-3	**Communication Services**				
	(a) Executive Administration				
	Salaries	257,205	237,200	20,005	
	Other Expenditures	9,586	8,500	1,086	
	(b) Client Support Services				
	Salaries	1,092,009	1,120,100	28,091 cr	
	Other Expenditures	1,281,280	1,309,500	28,220 cr	
	Public Sector Advertising	1,678,743	2,201,000	522,257 cr	8
	Less: Recoverable from Other Appropriations	3,594,212 cr	4,254,900 cr	660,688	9
	(c) Communication Advisory Services				
	Salaries	624,540	680,500	55,960 cr	
	Other Expenditures	147,980	183,200	35,220 cr	
	Less: Recoverable from Other Appropriations	265,966 cr	292,600 cr	26,634	
	(d) Public Information Services				
	Salaries	444,480	491,500	47,020 cr	
	Other Expenditures	209,777	220,400	10,623 cr	
	(e) Statutory Publications				
	Salaries	214,476	214,700	224 cr	
	Other Expenditures	1,175,579	1,575,300	399,721 cr	10
	Less: Recoverable from Other Appropriations	276,567 cr	230,600 cr	45,967 cr	11

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1989

Appro. No.	Service	1988/89 Actual ($)	1988/89 Estimate ($)	1988/89 Variance ($)	Explanation Number
14-3	**Communication Services (continued)**				
	(f) Translation Services				
	Salaries	681,452	702,100	20,648 cr	
	Other Expenditures	217,919	244,900	26,981 cr	
	Total 14-3	**3,898,281**	**4,410,800**	**512,519 cr**	
	Total Expenditure from Appropriations	**20,604,702**	**21,669,900**	**1,065,198 cr**	
	Lotteries Expenditures				
	Culture, Heritage and Recreation Programs	10,245,578	11,205,200	959,622 cr	12
	Community Places Program	7,238,328	12,813,700	5,575,372 cr	13
	Total Expenditure from Lotteries	**17,483,906**	**24,018,900**	**6,534,994 cr**	
	Total Expenditure from Appropriations and Lotteries	**38,088,608**	**45,688,800**	**7,600,192 cr**	

Note: Lottery expenditure details are found in the respective Statements of Receipts and Disbursements on pages 31 to 35.

Explanatory Notes For Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1989

Explanation Number

1. Reflects acquisition of computer and other office equipment and furniture for new Minister and Deputy Minister's Office not provided in the Estimates.
2. Reflects delay in negotiations with the University of Manitoba for a multi-year recreation research agreement $40,000 and the delay in Multicultural policy development $10,000. Anticipated requests from the Crafts Community for additional studies at an estimated cost of $10,000 did not materialize. Program delays resulted in reduced general administration costs $5,800.
3. Reflects deferral of the multicultural component of Prix Manitoba Awards to 1989/90 to coincide with the Manitoba Intercultural Council biennial meeting $7,000; cancellation of departmental newsletter $15,000; deferral of training for departmental staff $5,000; and reduced travel costs due to time constraints $2,200.
4. Reflects deferral of planned expenditure to upgrade the departmental computer system.
5. Grants Management Information Study was deferred to 1989/90 because of a departmental reorganization in the latter part of the fiscal year.
6. Reflects unused salaries due to vacancies.
7. Program for classification of home-use videos was not implemented because of Ontario's withdrawal from the proposed Interprovincial Agreement with Saskatchewan and Ontario.
8. Reflects lower than anticipated expenditures on public sector advertising by client departments.
9. Reflects lower than estimated recoveries from client departments on public sector advertising $522,300 and other goods and services $138,400.
10. Amendments to regulations by government departments during the re-enactment process resulted in a reduced page count and lower than estimated printing and postage requirement for the Manitoba Gazette. The number of pages to be reprinted in the re-enactment of the Statutes of Manitoba was also lower than estimated and resulted in lower than estimated costs.
11. Demand for re-enacted statutes and regulations was greater than anticipated.
12. The estimate shown includes $10,546,000 in authority for the current fiscal year together with $659,200 in authority carried over to honour commitments made in the previous fiscal year, as approved by Treasury Board. Of the variance shown, an amount of $656,100 has been authorized to be carried forward to 1989/90 to cover commitments for projects not completed in the current fiscal year.
13. The estimate shown includes $8,891,100 in authority for the current fiscal year together with $3,922,600 in authority carried over to honour commitments made in the previous fiscal year, as approved by Treasury Board. Of the variance shown, an amount of $5,180,000 has been authorized to be carried forward to 1989/90 to cover commitments for projects not completed in the current fiscal year.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Revenue Summary

Year Ended March 31, 1989

Revenue Source	Actual ($)	1988/89 Estimate ($)	Variance ($)	Explanation Number
Current Operating Programs:				
Other Revenue				
Manitoba Film Classification Board	76,989	105,800	28,811 cr	1
Provincial Archives	99,753	89,700	10,053	
Statutory Publications	728,514	614,600	113,914	2
Sundry	64,470	35,000	29,470	3
Total Other Revenue	**969,726**	**845,100**	**124,626**	
Government of Canada				
Citizens' Inquiry Service	122,058	100,000	22,058	4
Official Languages in Education	98,300	98,300	0	
Promotion of Official Languages Cooperation Agreement — French Language Video Tape Collection Project	7,500	0	7,500	5
Total Government of Canada	**227,858**	**198,300**	**29,558**	
Total Revenue — Current Operating Programs	**1,197,584**	**1,043,400**	**154,184**	

Explanatory Notes For Revenue Summary

Year Ended March 31, 1989

Explanation Number

1. Anticipated revenue from classifying videotapes for home-use was not realized due to Ontario's withdrawal from the proposed Interprovincial Agreement with Saskatchewan and Ontario.
2. Initial demand for re-enacted statutes and regulations was greater than anticipated.
3. Reflects Film Manitoba loan repayments and miscellaneous receipts by Client Support Services which cannot be forecasted in advance and are not included in Estimates.
4. Reflects increase in Canada's contribution towards the cost of operating the Citizens' Inquiry Service $10,000 and one-time special project revenue relating to the 1988 Federal election $12,100.
5. Promotion of Official Languages Cooperation Agreement with the Government of Canada for the French Language Video Tape Collection Project was not signed until March 30, 1989 and is not included in the 1988/89 Estimates.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund — Culture, Heritage and Recreation Program
Statement of Receipts and Disbursements

Year Ended March 31, 1989

		1989	1988
Balance, beginning of year		79,373	$ 903,316
RECEIPTS:			
Manitoba Lotteries Foundation		$14,259,531	14,343,281
Interest (Note 1)		1,919,523	1,377,374
Withdrawals from Investment Account		10,390,000	2,000,000
Refund of Non-utilized Grants and Other Expenditures		10,154	—
		$26,658,581	$18,623,971
DISBURSEMENTS:			
Extra-Departmental Agencies:			
Grant Assistance:			
Artspace Inc.	$ 35,000		
Centre culturel franco-manitobain — Operating	276,300		
Centre culturel franco-manitobain — Capital	41,288		
Minister of Finance in Trust for Centre culturel franco-manitobain — Capital	500,000		
Manitoba Agricultural Museum Inc. — Operating	135,700		
Manitoba Agricultural Museum Inc. — Study	8,000		
Manitoba Centennial Centre Corporation — Operating	1,365,000		
Manitoba Centennial Centre Corporation — Capital	40,257		
Manitoba Children's Museum	67,000		
Manitoba Heritage Conservation Service	96,500		
Manitoba Museum of Man and Nature — Capital	87,200		
Native Communications Inc.	135,800		
Native Media Network Inc.	35,000		
Osborne Village Cultural Centre	56,200		
Ukrainian Cultural and Educational Centre	136,500		
Western Canada Aviation Museum	62,100		
Western Manitoba Centennial Auditorium	59,800		
Winnipeg Art Gallery — Operating	1,507,200		
Winnipeg Art Gallery — Facility Study	56,325		
Winnipeg Art Gallery — Capital	73,400	$ 4,774,570	$ 4,168,400
Grants Administration:			
Other Expenditures:			
Art Acquisition	$ 62,451		
Hospitality	1,875	64,326	356,912
Carried Forward		$ 4,838,896	$ 4,525,312

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund — Culture, Heritage and Recreation Program Statement of Receipts and Disbursements

Year Ended March 31, 1989

		1989	1988
Brought Forward		$ 4,838,896	$ 4,525,312
Grant Assistance:			
Community Museums Program	$ 225,846		
Regional Juried Arts Shows	7,290		
Remote Communities Equipment Program	53,433		
Skills Transfer Program	51,633		
Public Events Sponsorship Program	227,933		
Hospitality Grants	8,289		
Special Initiatives	243,608		
Confederation Centre of the Arts	20,000		
Deficit Reduction	45,166		
Local Histories Grants	127	883,325	904,886
Cultural Resources:			
Other Expenditures:			
Access Publications Program	$ 39,034		
Touring Workshop Projects	1,404		
Culture, Heritage and Recreation Awards Program	18,653		
Multiculturalism Policy Development	9,979	69,070	335,196
Grant Assistance:			
Ethnocultural Grants	$ 557,880		
Linguistic Support Grants	118,915		
Special Initiatives	41,000		
Royal Winnipeg Ballet Building Fund — Capital	134,000		
Cultural Agreements	8,685		
Community Arts Operating Grants	237,600		
Arts Schools	102,017		
Cultural Council Grants	192,092		
Festivals	197,000		
Annual Project Grants	51,950		
Rural and Affirmative Action Projects	15,400		
Tour Hosting Network	3,000		
Cultural Industries Support Grants	14,975	1,674,514	1,706,456
Recreation Branch:			
Other Expenditures		—	195,936
Grant Assistance:			
Provincial Recreation Agency Grants	$ 77,800		
Pilot Projects/Special Populations	39,750	117,550	78,000
Carried Forward		$ 7,583,355	$ 7,745,786

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund — Culture, Heritage and Recreation Program
Statement of Receipts and Disbursements

Year Ended March 31, 1989

		1989	1988
Brought Forward		$ 7,583,355	$ 7,745,786
Public Library Services:			
Other Expenditures		—	129,822
Grant Assistance:			
Winnipeg Public Library Operating Grant	$ 1,620,955		
Rural Library Capital Grants	25,991	1,646,946	420,909
Historic Resources:			
Other Expenditures		—	345,126
Grant Assistance:			
Museums and Heritage Organizations	$ 213,100		
Community Commemorative Plaque Program	8,291		
Heritage Building Grants	360,021	581,412	569,504
Regional Services:			
Other Expenditures		—	124,774
Grant Assistance:			
Recreation District Grants	$ 325,589		
Frontier School Division	29,000		
Northern Manitoba Recreation Association	10,000		
Winnipeg Boys and Girls Clubs	20,000	384,589	357,500
Provincial Archives:			
Other Expenditures:			
Oral History Project		770	2,495
Grant Assistance:			
Oral History Project Grants	$ 36,866		
Community Archives Capital Facility Grants	16,973	53,839	62,714
Research and Planning:		—	68,964
Communication and Information Services:		—	45,552
Carried Forward		$10,250,911	$ 9,873,146

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund — Culture, Heritage and Recreation Program Statement of Receipts and Disbursements

Year Ended March 31, 1989

	1989	1988
Brought Forward	$10,250,911	$ 9,873,146
Cultural Industries Development		
Other Expenditures		5,166
Grant Assistance		16,286
	$10,250,911	$ 9,894,598
Funds transferred to: Manitoba Amateur Sport —		
1990 Western Canada Summer Games	$ 525,000	$
Community Places Program	3,100,000	3,100,000
Investment Account (Note 2)	5,900,000	5,550,000
General Revenue for Health	5,540,000	
	$15,065,000	$ 8,650,000
	$25,315,911	$18,544,598
Balance, end of year	$ 1,342,670	$ 79,373

NOTE 1: Represents interest from funds on deposit for investment with Manitoba Finance.

NOTE 2: The amount held by Manitoba Finance for investment on behalf of the Culture, Heritage and Recreation Program at March 31, 1989 was $14,760,000.00 (1988 — $19,250,000).

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund — Community Places Program
Statement of Receipts and Disbursements

Year Ended March 31, 1989

	1989	1988
Balance, beginning of year	292,178	$ 309,066
RECEIPTS:		
Manitoba Lotteries Foundation	$ 5,220,000	10,440,000
Interest (Note 1)	1,328,336	875,763
Withdrawals from Investment Account	5,250,000	1,450,000
Funds Transferred from:		
Culture, Heritage and Recreation Program	3,100,000	3,100,000
Manitoba Amateur Sport	1,680,000	3,360,000
	16,870,514	$19,534,829
DISBURSEMENTS:		
Salaries and Other Expenditures	$ 328,305	$ 465,219
Grant Assistance	6,910,023	6,077,432
	$ 7,238,328	$ 6,542,651
Funds transferred to: Manitoba Northern Affairs — Remote Community Recreation Fund	$ 300,000	
Manitoba Amateur Sport — 1990 Western Canada Summer Games	750,000	
Investment Account (Note 2)	5,000,000	12,700,000
	$ 6,050,000	$12,700,000
	$13,288,328	$19,242,651
Balance, end of year	$ 3,582,186	$ 292,178

NOTE 1: Represents interest from funds on deposit for investment with Manitoba Finance.

NOTE 2: The amount held by Manitoba Finance for investment on behalf of the Community Places Program at March 31, 1989 was $13,750,000.00 (1988 — $14,000,000).

Manitoba

Culture, Heritage and Recreation

Office of the Queen's Printer

200 Vaughan Street
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 1T5

March 31, 1989

The Honourable Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Recreation
Province of Manitoba
Room 118 — Legislative Building
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

Dear Madam Minister:

I hereby submit for your approval the 1988/89 Annual Report of the Queen's Printer.

Respectfully submitted,

John Wilkins
Queen's Printer

Manitoba

Office of the Provincial Auditor

905-386 Broadway
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 3R6

Office of the Queen's Printer
Report of the Provincial Auditor's Office

We have examined the Statement of Operations of the Office of the Queen's Printer for the fiscal year ended March 31, 1989. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion the Statement presents fairly the transactions of the Office of the Queen's Printer for the year ended March 31, 1989 in accordance with the accounting policies stated in note 1 to the Statement applied on a basis consistent with that of the preceding year.

October 18, 1989,
Winnipeg, Manitoba

F.H. Jackson, CA,
Provincial Auditor.

OFFICE OF THE QUEEN'S PRINTER

Statement of Operations

for the year ended March 31, 1989
(with 1988 figures for comparison) Note 2

	1989	1988
Sales	$3,195,262	$5,534,184
Cost of sales and operating expenses:		
Inventory of goods at start of year	91,667	395,344
Purchases	1,250,117	3,492,599
Salaries	1,544,350	1,541,873
Supplies and general expenses	878,340	541,006
Capital expenditures	256,385	38,032
	4,020,859	6,008,854
Less: Inventory of goods at end of year	77,270	262,992
	3,943,589	5,745,862
Net under recovery	$ 748,327	$ 211,678

OFFICE OF THE QUEEN'S PRINTER

Notes to the Statement of Operations

for the year ended March 31, 1989

1. **Accounting Policy**

   The accounting policies of the Government of the Province of Manitoba are followed for the Queen's Printer operations except for accounts receivable and inventory which are recorded on the accrual basis of accounting.

2. **Transfer of responsibility**

   Effective April 1, 1988, responsibility for procurement and supply of stationery was transferred from the Queen's Printer to the Department of Government Services. All associated sales, cost of sales and operating expenses were transferred to the Department of Government Services. As a result, the 1989 and 1988 figures are not fully comparative. In 1988, sales of $2,604,529, and cost of sales and operating expenses of $2,262,033 related to the supply of stationery.

Manitoba

Rapport annuel 1988 - 1989

Culture, Patrimoine et Loisirs

**Ministre de la Culture,
du Patrimoine et des Loisirs**

Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

Le 31 mars 1989

À Son Honneur
L'honorable George Johnson
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre d'information, le rapport annuel de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba, pour l'exercice terminé le 31 mars 1989.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Bonnie Mitchelson

Bonnie Mitchelson

Manitoba

**Sous-ministre de la
Culture, du Patrimoine
et des Loisirs**

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8
(204) 945-4147

Le 31 mars 1989

Madame Bonnie Mitchelson
Ministre de la Culture,
du Patrimoine et des Loisirs
Province du Manitoba

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba de l'année 1988-1989. Ce document est un compte rendu détaillé du travail accompli pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1989.

C'est avec mes respects, Madame la Ministre, que j'ai le privilège de vous soumettre ce document.

Tom Carson

Organigramme de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Au 31 mars 1989

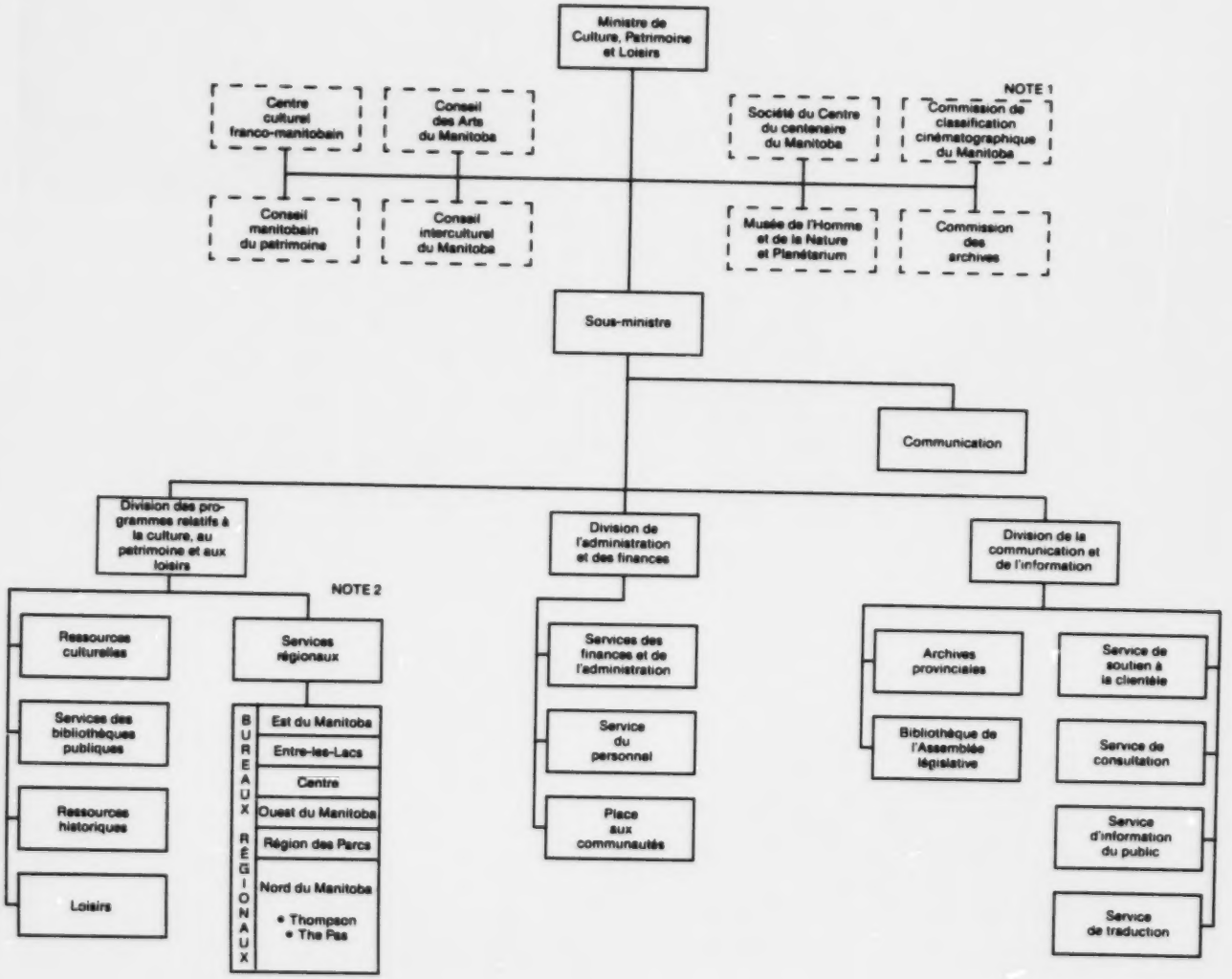

Note 1 :
L'administration et la gestion du personnel de la Commission de classification cinématographique du Manitoba relèvent du directeur général de la Division de l'administration et des finances.

Note 2 :
La Direction des services régionaux est chargée de la mise en oeuvre des programmes du sport et de la condition physique au nom d'Industrie, Commerce et Tourisme Manitoba et de Santé Manitoba.

Table des matières

TITRE	PAGE
Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	8
Ressources culturelles	8
Ressources historiques	10
Services des bibliothèques publiques	11
Loisirs	12
Services régionaux	13
Division de la communication et de l'information	16
Archives provinciales	16
Bibliothèque de l'Assemblée législative	17
Service de soutien à la clientèle	18
Service de consultation	19
Service d'information du public	20
Service de traduction	20
Division de l'administration et des finances	21
Services des finances et de l'administration	21
Service du personnel	22
Programme Place aux communautés	22
Communication	24
Recherche et planification	25
Coordonnateur en matière de multiculturalisme	26
Commissions et organismes	27
États financiers	28

Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs

La Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs est chargée de jouer le rôle de chef de file, d'établir des lignes directrices précises et de s'occuper de la recherche, de la planification et de l'évaluation afin de permettre au ministère de mener à bien ses mandats dans les domaines de la culture, des entreprises de la culture, du patrimoine, des bibliothèques publiques, des loisirs et des services régionaux. Au moyen des activités organisées par cette division, le ministère compte offrir aux Manitobains de plus grandes possibilités pour améliorer leur qualité de vie, sensibiliser davantage la population à notre patrimoine commun et inciter les Manitobains à participer à l'essor culturel partout dans la province.

La Division se compose du bureau du sous-ministre adjoint et de cinq directions, soit : Ressources culturelles, Ressources historiques, Services des bibliothèques publiques, Loisirs et Services régionaux.

Le personnel du bureau du sous-ministre adjoint est en rapport avec les dirigeants des divers organismes culturels, et avec le personnel de la Direction de l'administration des subventions, et répond aux demandes en matière de budget et d'aide financière des principaux organismes auxquels la Direction accorde des subventions. En 1988-1989, des subventions de fonctionnement et d'équipement totalisant plus de 9 860 800 dollars ont été accordées aux établissements et organismes suivants : Artspace Inc., le Centre culturel franco-manitobain, le Service de conservation du patrimoine, le Conseil des Arts du Manitoba, la Société du Centre du centenaire du Manitoba, le Conseil interculturel du Manitoba, le Musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba, Native Communications Inc., Native Media Network Inc., le Centre culturel du village Osborne, le Centre ukrainien de l'éducation et de la culture, l'Auditorium du centenaire de l'ouest du Manitoba et la Galerie d'art de Winnipeg.

Ressources culturelles

La Direction des ressources culturelles a pour mandat d'encourager et d'aider les projets communautaires qui favorisent le développement d'une culture typiquement manitobaine. Elle y parvient en encourageant des projets communautaires qui permettent à tous les Manitobains de participer à l'étude, à la création, à la production, à l'exposition et à la publication d'oeuvres représentant la culture manitobaine, canadienne et internationale; en aidant les projets qui offrent aux Manitobains la chance de prendre part aux activités culturelles à l'échelle locale; et en encourageant les projets qui permettent aux autochtones, aux francophones et aux groupes ethnoculturels de préserver leur langue et leur culture.

En 1988-1989, la Direction a offert des subventions et des services de consultation aux organismes artistiques locaux, régionaux et provinciaux qui organisent et mettent en oeuvre des activités artistiques afin de satisfaire les besoins des diverses collectivités. Cette aide est destinée à offrir aux collectivités un vaste éventail de possibilités d'expression artistique, à améliorer l'accès aux activités et à faciliter la coordination des services artistiques.

Les conseils artistiques locaux, organismes fondés sur la collectivité et composés de représentants de la communauté culturelle, se consacrent à la coordination et à la réalisation d'activités artistiques dans les localités, les districts ou les diverses régions de la province. Comme c'est le cas pour toutes les autres subventions, la collectivité doit s'engager à assurer la collaboration de bénévoles et à fournir de l'aide financière pour la réalisation de ces activités. En 1988-1989, 20 conseils artistiques locaux ont bénéficié de subventions de fonctionnement totalisant 192 092 dollars.

Le ministère a prêté son appui à 17 organismes artistiques communautaires oeuvrant à l'échelle provinciale et régionale et à 5 écoles pour artistes amateurs de Winnipeg. La Direction des ressources culturelles a fourni de l'aide financière et des services de consultation en matière de financement et d'administration. En 1988-1989, les 21 organismes suivants se sont partagé 440 568 dollars :

Écoles d'art : India School of Dance, Music and Theatre, Prairie Theatre Exchange, Actors' Showcase, Conservatoire manitobain des arts et de la musique, Suzuki Talent and Education Institute.

Organismes artistiques locaux : Association des festivals d'art du Manitoba, Association of Community Theatres, Association canadienne des écrivains, Dance Manitoba, Association manitobaine des groupes musicaux, Association des conseils artistiques communautaires du Manitoba, Association manitobaine des directeurs de chorales, Association culturelle franco-manitobaine, Winnipeg Music Competition Festival, Centre itinérant des arts de la région d'Entre-les-Lacs, International Music Camp, Manitoba Holiday Festival of the Arts, Wasagaming Summer Arts, Art Gallery of Southwestern Manitoba, Manitoba Society of Artists, Alliance manitobaine pour un théâtre populaire, Optimist Band Festival.

Centre culturel franco-manitobain : Le Centre culturel franco-manitobain a reçu une subvention de 500 000 dollars pour les dépenses en immobilisations en vue de la rénovation du bâtiment qu'il occupe. Cette subvention constituait une contrepartie à la subvention versée par le Secrétariat d'État dans le cadre de son Programme de promotion des langues officielles. Ce projet de rénovation contribuera à rendre les installations, propriétés du gouvernement provincial, plus attrayantes et plus aptes à répondre aux besoins des organismes résidants, du grand public et des touristes.

Le Centre culturel a aussi bénéficié d'une subvention de 29 087 dollars pour la rénovation de ses installations sanitaires. Cette somme constitue le deuxième versement de la subvention totale de 58 175,39 dollars répartie sur trois exercices.

Une autre subvention, totalisant 13 500 dollars, a servi à couvrir une partie des dépenses affectées à une étude de marketing. Cette subvention constituait une contrepartie à la subvention versée par le Secrétariat d'État dans le cadre du Programme de promotion des langues officielles. L'étude devrait permettre au Centre culturel de développer son potentiel touristique.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba fournit de l'aide aux organisations ethnoculturelles à but non lucratif, fondées sur la collectivité, dont les principaux objectifs sont de protéger, de mettre en valeur et de partager leur patrimoine culturel et linguistique.

En 1988-1989, le ministère a accordé des subventions à 394 organisations, dont 129 dans les régions rurales, pour financer leur fonctionnement, les projets spéciaux et les programmes supplémentaires d'enseignement des langues ancestrales.

La Direction a continué de fournir une aide financière aux festivals d'été suivants : le Winnipeg Fringe Theatre Festival, le Festival international de Winnipeg pour les enfants, le Festival of Canadian Modern Dance et le festival international du mime. Pour la première année, elle a financé l'International Street Performers Festival.

La campagne nationale Imagine, parrainée par le Centre canadien pour la philanthropie, dont le principal objectif est d'inciter les particuliers et les entreprises à consacrer beaucoup plus de temps et d'argent aux oeuvres de bienfaisance, a reçu sur une période de cinq ans 82 000 dollars pour couvrir les frais relatifs à l'organisation d'une importante campagne de publicité. Au cours des trois dernières années, une subvention spéciale de 400 000 dollars a été accordée au Royal Winnipeg Ballet pour la construction de ses nouveaux locaux permanents.

Pour commémorer le millième anniversaire du christianisme en Ukraine, le comité du projet 1 000 a reçu 15 000 dollars qui ont permis la présentation d'une série de concerts mettant à l'honneur la musique ukrainienne du vingtième siècle à la Salle du Centenaire.

Développement des entreprises de la culture

La Section du développement des entreprises de la culture est responsable de la création et de la mise en oeuvre des programmes d'aide à l'industrie manitobaine de l'édition, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore. La Section est également chargée de coordonner la partie manitobaine de l'Entente auxiliaire de développement des entreprises des communications et de la culture, qui s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional (EDÉR). Les dépenses totales prévues conformément à cette entente auxiliaire signée par le Canada et le Manitoba en juin 1984 sont, sur une période de 5 ans, de l'ordre de 8 millions de dollars pour la province et de 13 millions de dollars pour le gouvernement fédéral.

En mars 1987, les gouvernements canadien et manitobain ont annoncé la création du Bureau Canada-Manitoba de développement des entreprises de la culture (BDEC). Financé conjointement par les deux paliers de gouvernement en vertu de l'entente auxiliaire, le BDEC offre 14 nouveaux programmes d'aide à la formation, à la production et à la commercialisation dans les domaines du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore. Ces programmes ont permis de financer, en 1988-1989, 221 projets. Parmi ceux-ci mentionnons les ateliers et la formation en cours d'emploi, la commercialisation des premières et des lancements de disques, ainsi que les enregistrements d'audition d'artistes manitobains. Depuis août 1987, Film Manitoba relève du BDEC. Ce transfert a permis de faciliter la coordination de tous les programmes d'aide à l'industrie cinématographique et de la vidéo financés en vertu de l'entente auxiliaire. En 1988-1989, Film Manitoba a contribué à l'élaboration et à la production de 15 nouveaux projets dans le domaine du cinéma et de la vidéo, notamment le long métrage *Mob Story*, tourné à Winnipeg, et *Last Winter*, tourné à Winnipeg et à Virden. Au total, 71 projets ont reçu des fonds dans le cadre de ce programme depuis sa création en mai 1985. La Section a également continué d'offrir des programmes relevant du Programme d'aide aux entreprises de l'édition. Il s'agissait notamment d'aide accordée aux éditeurs de livres et de périodiques dans les domaines de l'emploi, de la commercialisation et du perfectionnement. Grâce à ce programme, cinq personnes travaillant dans le domaine de l'édition ont pu suivre des cours de perfectionnement en 1988-1989, et deux ateliers de

formation professionnelle ont eu lieu à Winnipeg. Seize éditeurs manitobains ont bénéficié du Programme d'aide à la commercialisation pour divers projets de commercialisation, notamment les campagnes de souscription à des magazines, la participation des éditeurs aux salons du livre et enfin la publicité.

Les dispositions de l'entente auxiliaire prévoient une évaluation de la gestion et des programmes prévus par celle-ci. En 1988-1989, des experts-conseils indépendants ont effectué des recherches et des analyses relativement à cette évaluation.

Ressources historiques

La Direction des ressources historiques a pour mandat de faire prendre conscience à la population, à l'échelle locale et provinciale, de l'importance du patrimoine et d'encourager les secteurs privé et public à prendre des mesures afin de répérer, de protéger et d'interpréter les preuves tangibles du passé telles que les sites, les bâtiments et les artefacts. Elle a aussi la responsabilité de mettre en application la *Loi sur les richesses du patrimoine* et la *Loi sur diverses subventions*, d'élaborer une politique et une stratégie provinciales en matière de patrimoine, de fournir une aide financière et technique aux responsables de projets communautaires et d'entreprendre des projets visant à protéger le patrimoine et à familiariser le public avec les travaux entrepris.

La Direction des ressources historiques remplit quatre fonctions principales : 1) repérage des ressources; 2) protection et conservation; 3) éducation et sensibilisation en matière de patrimoine; 4) administration. Le processus de repérage englobe les recherches documentaires et les études sur le terrain en vue de découvrir l'emplacement d'un lieu, d'un bâtiment, d'un artefact, d'un personnage ou d'un événement ayant contribué à façonner le Manitoba et d'en comprendre l'importance. Les renseignements obtenus sont portés sur des cartes et mis sur ordinateur à des fins d'évaluation et d'extraction rapide. Le repérage des ressources et l'évaluation des découvertes constituent la première d'une série de mesures nécessaires pour mener à bien la protection et la mise en valeur des richesses du patrimoine.

Parmi les grandes réalisations dans le domaine du repérage des richesses du patrimoine, au cours de l'exercice 1988-1989, mentionnons la mise sur ordinateur des informations relatives à 2 113 sites archéologiques et à 300 bâtiments. Des fouilles ont été effectuées sur le site de Lockport, au nord de Winnipeg, et sur celui de Fort Dufferin dans le centre-sud du Manitoba.

Un projet d'étude et de levé de cartes des sites d'art rupestre signalés récemment dans l'est du Manitoba a permis que soient ajoutés à l'inventaire des sites provinciaux du Manitoba cinq nouveaux sites de formations de pierres. Les études portant sur le nord du Manitoba, effectuées à Seal River et sur la péninsule située à l'ouest de Churchill, ont entraîné la découverte de 14 sites préhistoriques et historiques. Au cours de l'année, un rapport sur Port Nelson a été rédigé, et une étude ayant pour thème les bateaux à vapeur ainsi qu'une évaluation des richesses du patrimoine du district d'aménagement municipal de Deloraine-Winchester ont pu être terminées. On a pu également achever et publier l'étude sur les églises anglicanes du Manitoba.

La protection et la conservation des richesses du patrimoine reposent sur l'inventaire de ces richesses et les modèles d'utilisation éventuelle. La conservation englobe la protection des sites et des bâtiments visés par la *Loi sur les richesses du patrimoine*, l'aide technique accordée aux propriétaires d'édifices historiques, le contrôle des projets d'aménagement et l'aide destinée aux collectivités afin qu'elles puissent planifier la gestion de leurs richesses du patrimoine. Ces mesures visent à éviter les situations critiques et à faire en sorte que les sites historiques menacés ne soient endommagés, détruits ni modifiés sans que l'on ait tenté de les conserver ou de préserver les informations qu'ils peuvent contenir. Les efforts de conservation de ces richesses constituent le fondement de toute interprétation et de tout développement du patrimoine.

En 1988-1989, des exposés ont été présentés aux comités consultatifs municipaux du patrimoine et aux conseils municipaux, et quatre nouveaux comités consultatifs ont été créés. Six édifices ont été classés sites provinciaux du patrimoine. Il s'agit notamment de la First Presbyterian Church de Winnipeg et du bureau de poste de Stonewall. De plus, 11 sites ont été classés sites municipaux du patrimoine. Des documents ont été préparés pour la première qualification provinciale d'un élément patrimonial : le SKIPPY-L, dernier bateau à aubes à coque de bois, fabriqué au Manitoba, ayant navigué sur les eaux de la rivière Saskatchewan.

Pour être en mesure d'apprécier à sa juste valeur son environnement culturel, la population doit avoir accès aux informations historiques et avoir la possibilité de visiter les sites et les musées. La sensibilisation à la valeur des richesses du patrimoine se fait par le truchement des publications, des plaques commémoratives, des expositions, des ateliers, des événements spéciaux, des projets pilotes et des services de consultation. Ces activités permettent d'appuyer les initiatives locales, les organismes de préservation du patrimoine et les priorités du gouvernement provincial dans le développement, à l'échelle locale, d'une interprétation et d'une expertise innovatrices.

En 1988-1989, la Direction a conduit de nombreuses activités visant une plus grande appréciation du patrimoine, notamment la présentation du premier Prix Manitoba Awards du patrimoine. Dix publications ont été produites cette année dont voici quelques titres : *How to Survey Historic Buildings, Glossary of Manitoba Archaeology* et *How to Organize a Heritage Event*. Les organismes locaux du patrimoine ont reçu 24 subventions permettant l'érection de plaques commémoratives en reconnaissance des richesses locales d'importance. À la suite de consultations auprès d'organismes gouvernementaux, les Services du gouvernement ont approuvé la proposition visant l'érection d'un monument à l'holocauste sur le terrain du Palais législatif.

Le personnel chargé de l'administration fait en sorte que de jour en jour la politique, les directives, les priorités et les activités de la Direction soient rentables et qu'elles fassent l'objet d'une coordination centralisée. Il s'occupe des services de secrétariat et de comptabilité, de l'aide financière, de la planification budgétaire, des lignes directrices en matière de patrimoine, de l'examen et de la mise en oeuvre des mesures administratives et de l'évaluation des programmes de la Direction.

La Direction a fourni des services de secrétariat et de planification au Conseil manitobain du patrimoine. En 1988-1989, elle a présenté 15 rapports complets et une étude thématique portant le titre suivant : *Pre 1870 Roman Catholic Missions in Manitoba*. De plus, elle a offert des services de consultation et de l'aide financière à des organismes ainsi qu'à des musées. Deux musées importants, 8 organismes provinciaux du patrimoine et 88 musées locaux ont reçu 98 subventions de fonctionnement totalisant 618 200 dollars.

Services des bibliothèques publiques

Conformément à la politique du ministère ainsi qu'à la *Loi sur les bibliothèques publiques* et à ses règlements d'application, les Services des bibliothèques publiques ont pour mandat de voir à ce que le réseau de bibliothèques publiques soit bien adapté aux besoins des Manitobains. Ces services fournissent une aide aux 38 réseaux de bibliothèques publiques rurales au moyen de subventions, de services de consultation, de programmes de perfectionnement et de services techniques. De plus, un service de prêt de base est mis à la disposition des 200 000 Manitobains qui n'ont pas accès à une bibliothèque publique.

En septembre 1988, le programme de formation des employés des bibliothèques, parrainé par le Collège communautaire Red River, la Direction de l'enseignement à distance et l'Association des bibliothèques du Manitoba, a commencé d'offrir des cours aux employés des bibliothèques des régions rurales et du Nord. Quinze employés des bibliothèques publiques et environ 50 membres du personnel des bibliothèques scolaires se sont inscrits au premier cours. Les Services des bibliothèques publiques ont parrainé une étude de faisabilité sur le programme de formation, et son personnel a présidé le comité chargé des programmes scolaires et a fait partie du comité directeur. Le mandat du personnel, qui consiste à réviser le matériel pédagogique, se poursuit.

En 1988-1989, la ministre a annoncé une augmentation de la subvention provinciale accordée à la Bibliothèque publique de Winnipeg. En effet, la subvention était portée de 2,50 à 2,75 dollars par habitant, totalisant ainsi 1 620 955 dollars. Des subventions de contrepartie se chiffrant à 1 406 806 dollars ont été versées aux 38 autres réseaux de bibliothèques publiques du Manitoba. Les montants varient de 219 102 dollars, somme versée à la bibliothèque régionale de l'Ouest manitobain, à 550 dollars, somme versée à la bibliothèque publique d'Argyle.

Une subvention de fondation de 5 000 dollars a été versée à chacun des quatre réseaux de bibliothèques des endroits suivants à la suite de l'ouverture des bibliothèques d'Ashern, d'Altona, de Somerset et de Notre-Dame-de-Lourdes. Un certain nombre de subventions a été accordé pour favoriser l'expansion des services de bibliothèque dans la province. L'Association des bibliothèques du Manitoba a reçu une subvention totale de 6 733 dollars, l'Association des administrateurs de bibliothèques du Manitoba 2 540 dollars, l'Association des bibliotechniciens du Manitoba 1 376 dollars et le Centre du livre pour enfants 4 000 dollars pour son travail visant à promouvoir les livres d'auteurs manitobains et canadiens.

Les Services d'expansion ont organisé la conférence annuelle des Services des bibliothèques publiques, qui se tenait à Gull Harbour, sur l'île Hecla, les 27, 28 et 29 avril 1988. Plus de 80 personnes, représentant 34 réseaux de bibliothèques, ont assisté à la conférence.

Les Services d'expansion ont aussi coordonné trois ateliers régionaux qui ont eu lieu à Notre-Dame, Killarney et Winnipeg. Du 16 au 19 mai, une séance de formation s'est tenue aux Services des bibliothèques publiques à l'intention des nouveaux employés de sept réseaux. Les nouveaux administrateurs ont pu bénéficier de séances d'orientation qui se sont tenues à la bibliothèque régionale de Lakeland et à celle de la Région du Sud (Centre). Le personnel des Services d'expansion a participé à huit réunions dans trois localités, soit à Whitemouth, Morris et Emerson, afin

d'informer les groupes travaillant à l'établissement d'une bibliothèque publique.

Les Services des bibliothèques publiques continuent de mettre en circulation la publication mensuelle *Public Library Services Newsletter*, et son personnel, en collaboration avec la Bibliothèque publique de Winnipeg, a parrainé un programme de lecture estivale d'envergure provinciale.

Les Services des bibliothèques publiques offrent un service de catalogage à 30 des 38 réseaux de bibliothèques publiques du Manitoba. La section de catalogage garde à jour le catalogue collectif des titres que possèdent toutes les bibliothèques publiques rurales de la province et procède au catalogage des nouveaux livres et documents qui s'ajoutent à la vaste collection des Services des bibliothèques publiques.

Depuis septembre 1987, tous les titres sont répertoriés dans un fichier de la base de données UTLAS. Par conséquent, le Catalogue collectif du Manitoba est maintenant disponible en direct à l'aide du réseau de catalogage et de partage des ressources documentaires. La Section a procédé au catalogage de 10 496 titres pour les bibliothèques rurales et de 1 545 titres pour la collection des Services des bibliothèques publiques. Le total de ces titres, soit 12 041, représente une augmentation de 8 p. 100 par rapport à l'année précédente et une augmentation de 37 p. 100 par rapport à l'exercice 1984-1985. En 1988-1989, la Section a produit 80 423 fiches destinées à ses clients.

Au cours de l'exercice 1988-1989, 11 442 demandes de prêt provenaient des bibliothèques publiques de la province. Presque 9 000 emprunts ont été effectués, à l'échelle provinciale et nationale, pour la clientèle des bibliothèques rurales. L'utilisation accrue du courrier électronique a permis une amélioration appréciable du délai de traitement des demandes : celui-ci est maintenant de deux jours.

Les Services de diffusion mettent à la disposition des Manitobains dépourvus d'une bibliothèque locale un service de prêt de base et fournissent du matériel de collection aux bibliothèques déjà établies. Au cours de l'année, 103 000 livres, films, vidéocassettes et livres parlés ont été distribués aux Manitobains des régions rurales. En 1988-1989, 59 471 livres ont été expédiés par le courrier aux 5 822 utilisateurs de la Biblioposte, et 16 715 livres ont été mis à la disposition des lecteurs de 25 collectivités ayant recours au Service des bibliothèques itinérantes. Pour enrichir la collection des bibliothèques de la province, des ouvrages imprimés en gros caractères, en français et en langues ancestrales ont été envoyés.

Des collections comptant des vidéocassettes, des films 16 mm et des livres parlés ont aussi été rendues disponibles. Le Secrétariat d'État a versé une subvention de contrepartie pour l'achat de vidéocassettes en français que prêteront les bibliothèques de la province. La collection de films du ministère des Ressources naturelles a été transférée aux Services des bibliothèques publiques. Ces derniers sont maintenant chargés de l'entretien et de la distribution de cette collection.

Loisirs

Le rôle de la Direction des loisirs est de renforcer le réseau d'organismes qui offrent des activités récréatives au Manitoba et en font la promotion et de sensibiliser la population à l'importance de ces activités. Pour ce faire, elle offre de la formation aux bénévoles et aux spécialistes ainsi que des services de consultation adaptés aux besoins des conseils municipaux, des organismes provinciaux, des groupes ayant une attente particulière, tels que les jeunes et les handicapés, et des autres organismes gouvernementaux.

La nécessité d'une déclaration de principe en matière de loisirs a été jugée indispensable pour tous les secteurs des loisirs qui connaissent une expansion. La déclaration a été rédigée de nouveau, en 1988-1989, à la suite d'un dialogue suivi entretenu avec le public et les services gouvernementaux. Un poste à plein temps de conseiller en politique des loisirs a été créé. À l'appui des recommandations que contenait le document préliminaire, les termes du mandat ont été établis et des mesures ont été prises afin de préparer une présentation multimédia sur l'importance des loisirs et sur les objectifs de la prestation des services et les obligations qui en découlent. Cette présentation vise surtout les représentants élus des localités et les bénévoles-clés.

Pour assurer une bonne planification du développement des loisirs au Manitoba, la Direction a conclu avec l'Université du Manitoba une entente de recherche sans précédent échelonnée sur une période de plusieurs années. Les recherches serviront à appuyer les recommandations contenues dans la déclaration de principe en matière de loisirs ainsi que les projets liés aux préoccupations, aux programmes et aux tendances propres à la province.

Au cours des dernières années, on a cerné un certain nombre d'inquiétudes concernant la prestation des services de loisirs. C'est pourquoi la Direction a établi les termes du mandat et a entrepris une étude exhaustive en vue d'améliorer la prestation des services. Parmi les questions à l'étude, on trouvait notamment le programme de subventions aux districts de loisirs ruraux, les formules de prestation de services et les problèmes que cette dernière pouvait poser dans les petites localités ou les localités éloignées.

Une recherche de ressources documentaires a été menée à l'échelle nationale en vue de promouvoir les loisirs et de sensibiliser la population à leur importance. Un projet pilote de sensibilisation aux activités récréatives a été mis sur pied dans deux divisions scolaires et deux services des loisirs. Une nouvelle brochure a été conçue et 24 disquettes ont été distribuées à diverses localités en ce qui a trait au programme informatique «Leisure Interest Finder».

Le personnel de la Direction a fourni des services de planification et de consultation aux organismes du Manitoba afin d'offrir de nombreuses possibilités dans le domaine du perfectionnement et de la formation. Entre autres, 250 personnes ont participé à 2 séminaires provinciaux «Play Space»; 35 directeurs des loisirs ont assisté à 2 séminaires de formation en milieu rural; 195 conseillers municipaux, membres de commissions et bénévoles ont reçu de la formation au cours de 6 conférences régionales d'un jour organisées par 42 bénévoles. Les associations de loisirs provinciales ont régulièrement participé à des réunions afin d'obtenir de l'aide concernant notamment la structure organisationnelle, le développement, l'évaluation des besoins en matière de fonds provenant des loteries et les termes d'un mandat en vue de la révision prochaine de l'aide financière accordée aux associations. La formation et le perfectionnement professionnels demeurent les deux priorités du personnel de la Direction et de ses ressources humaines. Un total de 3 004 bénévoles, représentant 1 349 organismes et collectivités, ont participé à 129 ateliers de perfectionnement professionnel portant sur des sujets précis. Dix-sept cours supplémentaires ont été donnés à 248 personnes appelées à devenir formatrices en ateliers. Vingt-neuf maîtres-instructeurs ont participé à des ateliers de formation de haute qualité donnés dans le cadre de programmes d'apprentissage.

Une méthode d'auto-évaluation des formateurs du programme de compétences national a été mise au point et un nouvel atelier de formation sur le rôle des conseils d'administration a été élaboré et mis à l'essai par des organismes et des commissions des loisirs des régions du Nord, de l'Ouest, d'Entre-les-Lacs et du Centre. En tout, 84 responsables de centres sportifs et de piscines ont reçu de la formation concernant l'entretien et l'exploitation des installations.

Des services de consultation et d'aide ont été offerts à la Conférence provinciale sur les loisirs destinée aux bénévoles. Quatre-vingt-dix élus municipaux, membres de commissions des loisirs et bénévoles ont participé aux 8 ateliers et aux 12 «mini-ateliers» offerts lors de la conférence.

Les groupes de personnes ayant des besoins particuliers ont reçu de l'aide supplémentaire au moyen d'activités telles que la Conférence «les jeunes vont de l'avant», à laquelle 40 personnes de 18 organismes ont participé. Grâce au programme d'échange d'informations destiné aux organismes s'intéressant aux jeunes et à un atelier spécial, 12 personnes ont appris à coordonner des activités de formation pour les animateurs régionaux à laquelle 316 animateurs spécialisés et conseillers de camp ont participé. Un organisme externe a affecté de l'aide financière à un important projet de formation visant la prestation de services de loisirs aux personnes handicapées. Les renseignements recueillis au cours de l'étude portant sur les loisirs et les personnes âgées ont été diffusés dans la province, et les membres du personnel ont reçu une formation individuelle sur la politique d'action positive et ont pu la mettre en pratique.

Au cours de l'année, on s'est rendu compte que la création d'un système de gestion prévisionnelle précis était devenue indispensable.

Services régionaux

Grâce à la Direction des services régionaux, le ministère est présent dans les localités éloignées et celles du nord du Manitoba. Elle fournit des services de consultation afin de favoriser la croissance des collectivités et l'amélioration, à l'échelle régionale, de la condition physique ainsi que le développement de la culture, du patrimoine, des loisirs et des sports.

La Direction sert de lien entre huit autres directions dont six font partie du ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs. Il s'agit des Ressources culturelles, des Services des bibliothèques publiques, des Ressources historiques, des Loisirs, des Archives provinciales et de l'Administration des subventions. Grâce à un protocole d'entente entre la ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs et les ministres délégués aux sports et à la condition physique, le personnel des bureaux régionaux de la Direction offre des services concernant les activités de développement des directions susmentionnées au niveau des collectivités, des districts et des régions. Vingt-six de ces employés assurent la présence du ministère dans sept régions du Manitoba. Il s'agit notamment des régions de l'Ouest (Brandon), de l'Est (Beauséjour), du Centre (Morden), d'Entre-les-Lacs (Gimli), des Parcs (Dauphin) et du Nord (Thompson et The Pas).

En 1988-1989, la Division a étendu son réseau de bureaux satellites afin de mieux sensibiliser la population des collectivités et des municipalités environnantes aux programmes du ministère. Les 22 bureaux satellites se trouvent dans les localités suivantes : Selkirk, Fisher Branch, St. George, Vassar, Vita, Steinbach, Lorette, Deloraine, Erickson, Lac-du-Bonnet, Morris, Portage-la-Prairie, Waterhen, Mafeking,

Norway House, Lynn Lake, Leaf Rapids, Churchill, Gillam, Snow Lake, Easterville et Flin Flon.

Afin de rendre les services et les moyens de développement plus accessibles aux Manitobains des régions rurales, le personnel travaille en collaboration avec les directions du programme et crée ainsi des organismes de bénévolat au sein des collectivités. En 1988-1989, les membres du personnel des Services régionaux, de concert avec la Direction des ressources historiques, ont mis sur pied quatre nouveaux comités consultatifs municipaux du patrimoine, soit à Carman, Stonewall, Selkirk et dans le district d'administration locale de Park.

Le personnel des Services régionaux gère le Programme de sécurité aquatique du Nord et met à la disposition des communautés éloignées et des réserves indiennes des programmes de sécurité des bateaux ainsi que des leçons de natation. De plus, des instructeurs de la Croix-Rouge donnent des séances intensives de trois semaines. En 1988-1989, 33 collectivités ont pu profiter de ces importants services : Crane River, Skownan, Toutes Aides, Waterhen, Falcon Rapids, Pelican Rapids, Wellman Lake, Pine Creek, Camperville, Bloodvein, Hollow Water, Little Black River, Manigotagan, Beren's River, Shamattawa, God's River, Moose Lake, Waasagomach, Split Lake, Easterville, Brochet, Cormorant, Norway House, York Landing, South Indian Lake, God's Lake Narrows, Pikwitonei, Nelson House, Granville Lake, St. Theresa Point, Stevenson Island — Garden Hill, Sherridon et Ilford.

Le personnel de la région de l'Est a mis sur pied un nouveau programme de développement communautaire permettant à un architecte-paysagiste de terminer les plans de huit projets. Il s'agit du site historique du verre du Manitoba à Beauséjour, de la plage et du terrain de camping de Morden, de la plage et du terrain de camping de St. George, du quai et du centre des loisirs du Lac-du-Bonnet, du terrain de sport de Heldridge, de la ferme ancestrale ukrainienne de Winnipeg Beach et du parc aménagé pour les personnes du troisième âge de Vita.

En 1988-1989, le personnel de la région du Centre a tenu, en collaboration avec Manitoba Hydro, une séance d'information sur l'économie d'énergie à laquelle 14 communautés rurales ont pu participer et obtenir des renseignements sur les moyens techniques de réduire, dans leurs installations, les coûts des services publics.

Dans les régions de l'Ouest et des Parcs, les Services régionaux, de concert avec Santé Manitoba, ont mis des services de consultation à la disposition des animateurs responsables des programmes de conditionnement physique ayant créé des associations régionales en 1988-1989. La «West-Fit Association» a organisé trois cours de formation sur la condition physique à l'intention d'une cinquantaine d'animateurs. Le «Parkland Wellness Promotion Network» a préparé un manuel sur les organismes régionaux et a tenu à Dauphin une conférence à laquelle 85 spécialistes et représentants d'organismes ont participé.

Dans la région d'Entre-les-Lacs, le personnel des Services régionaux a travaillé avec des bénévoles à la création du premier organisme du genre au Manitoba : la «Interlake Municipal Recreation Association». Cette association pourra bénéficier, de façon permanente, des services de consultation qu'offre le personnel de la Direction. L'Association pourra ainsi améliorer, grâce aux échanges et à la formation donnée aux membres, les ressources et possibilités récréatives. Les directeurs des loisirs, le personnel des commissions des loisirs, des conseils d'administration de musées et de bibliothèques, les conseillers municipaux et les bénévoles de toutes les régions du Manitoba ont pu recevoir de la formation sur des sujets tels que la planification à court et à long termes, le rôle des conseils d'administration et les retombées économiques de leurs activités.

Les réserves indiennes et les communautés éloignées de la région des Parcs ont reçu cette année une attention particulière grâce à une série de séances présentées par le personnel des Services régionaux aux administrateurs des localités et au personnel des Affaires du Nord. Ces séances portaient sur les programmes, les subventions et les services mis à leur disposition à des fins de développement.

En mars 1989, le personnel de la région du Nord a organisé une conférence sur les loisirs dans les communautés éloignées destinée aux responsables de 41 réserves indiennes et communautés métis du nord du Manitoba. Cette conférence visait d'abord à mesurer l'ampleur des problèmes que peuvent poser l'attitude des gens et les obstacles physiques, économiques, géographiques et institutionnels à l'essor des loisirs, et ensuite, à clarifier la situation.

En 1988-1989, tout le personnel a procédé à l'évaluation, à l'échelle régionale, des programmes, des subventions et des services et a élaboré les plans visant à établir, au sein du ministère, un système de prestation des services plus décentralisé. Les diverses régions ont préparé leurs propres analyses environnementales, profils régionaux et plans de programme après avoir consulté les huit directions du ministère pour lesquelles elles travaillent.

SERVICES RÉGIONAUX

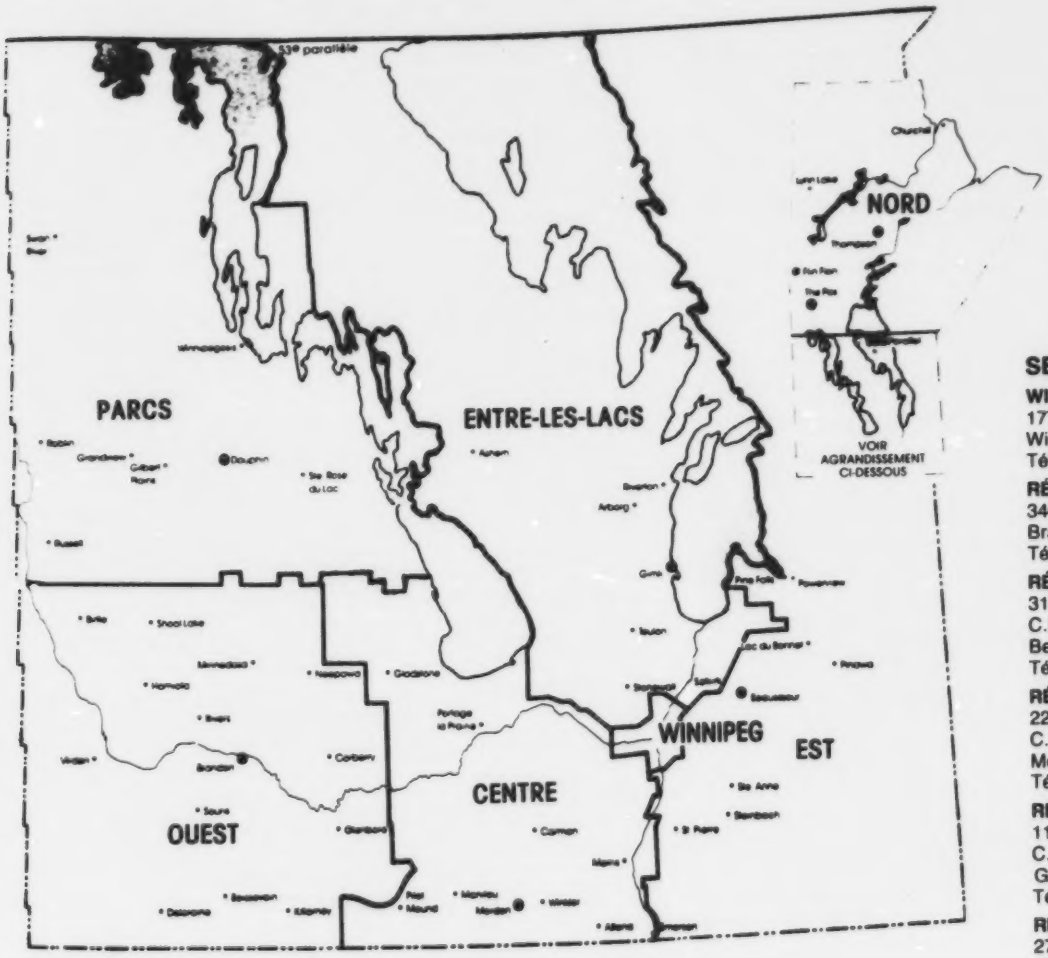

Les Services régionaux permettent aux différentes régions du Manitoba de profiter des programmes, des subventions et des services offerts par le ministère. Le personnel de ces services aide les collectivités à mettre sur pied des programmes et des activités dans le domaine des loisirs, de la culture et du patrimoine, des sports et de la condition physique, afin de répondre aux besoins de leurs citoyens.

Le personnel offre également un service de consultation sur l'essor local aux conseils municipaux et à des groupes intéressés, dans les domaines de la formation en leadership, de l'élargissement des compétences, de l'éducation du public en plus de la gestion d'installations, d'organisations et de la coordination des services offerts par les bénévoles.

SERVICES RÉGIONAUX

WINNIPEG, BUREAU PRINCIPAL
177, avenue Lombard, pièce 401
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5
Téléphone : 945-4473

RÉGION DE L'OUEST
340, 9e Rue, pièce 116
Brandon (Manitoba) R7A 6C2
Téléphone : 726-6066

RÉGION DE L'EST
31, 1re Rue sud
C.P. 50
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Téléphone : 268-1411

RÉGION DU CENTRE
225, avenue Wardrop
C.P. 1750
Morden (Manitoba) R0G 1J0
Téléphone : 822-5418

RÉGION D'ENTRE-LES-LACS
114, 6e Avenue
C.P. 1519
Gimli (Manitoba) R0C 1B0
Téléphone : 642-5155

RÉGION DES PARCS
27, 2e Avenue sud-ouest
C.P. 14
Dauphin (Manitoba) R7N 3E5
Téléphone : 638-9111

RÉGION DU NORD
59, promenade Elizabeth
C.P. 21
Thompson (Manitoba) R8N 1X4
Téléphone : 778-4411

Angle de la 3e Avenue et de l'avenue Ross
C.P. 2550
The Pas (Manitoba) R9A 1M4
Téléphone : 623-6411

143, rue Main, pièce 204
Flin Flon (Manitoba) R8A 1K4
Téléphone : 687-3928

Division de la communication et de l'information

La Division de la communication et de l'information met à la disposition du gouvernement du Manitoba des programmes et des services centralisés rendant accessible au public l'information que détient le gouvernement. Depuis le remaniement du ministère, le 21 décembre 1988, la nouvelle Division se compose du bureau du sous-ministre et de six directions : Archives provinciales, Bibliothèque de l'Assemblée législative, Service de soutien à la clientèle (y compris les Publications officielles), Service de consultation, Service d'information du public et Service de traduction.

Archives provinciales

Les Archives provinciales du Manitoba ont pour mandat de conserver les documents importants des secteurs public et privé pour appuyer de manière efficace les activités du gouvernement, faciliter la recherche historique dans tous ses aspects, protéger les droits des sociétés et des particuliers et promouvoir l'identité, les valeurs et la qualité de vie des personnes et de la collectivité. Les Archives offrent au gouvernement du Manitoba et aux chercheurs du Canada et d'autres pays leurs services et mettent à leur disposition les ressources principales en matière d'information courante et patrimoniale sur l'environnement naturel, le gouvernement, la population et les collectivités de la province.

Au cours du présent exercice, les demandes effectuées par téléphone et par écrit se sont élevées à 9 363, une augmentation de 19 p. 100 par rapport à l'exercice 1987-1988. La principale cause de cette augmentation a été les questions soulevées à la suite de l'adoption de la *Loi sur la liberté d'accès à l'information.* Le nombre des consultations sur place a diminué de 9 p. 100, s'élevant à 6 537, et il y a eu un accroissement correspondant du pourcentage de prêts entre les dépôts d'archives, soit un total de 533 prêts. Le nombre de demandes du public concernant les photographies a légèrement diminué, se chiffrant à 7 277, tandis que le nombre de photocopies de documents est demeuré stable à 25 689.

Le personnel s'est mis en relation avec 808 donateurs du secteur privé, ce qui représente une légère hausse comparativement aux prévisions, et l'acquisition de documents représentait 5 p. 100 de plus que les prévisions, se chiffrant à 821 pieds linéaires. Presque la moitié de ces documents appartiennent aux domaines prioritaires, soit des ouvrages relatifs aux femmes, au Nord, aux entreprises indépendantes et à la main-d'oeuvre. De plus, le personnel s'est mis en rapport avec 873 ministères du gouvernement et organismes de la Couronne pour les aider à établir le calendrier de la destruction des documents et à améliorer leur système de gestion des documents. Plus de 4 800 pieds de documents ont été transférés aux Archives provinciales pour être gardés en permanence conformément aux directives guidant les ministères, organismes et tribunaux. Les Archives ont recueilli auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson et d'autres sources publiques et privées 371 cartes, 1 531 devis architecturaux, 19 208 photographies, 447 films et rubans magnétoscopiques, 338 enregistrements sonores et 360 interviews d'histoire orale.

La *Loi sur la liberté d'accès à l'information* est entrée en vigueur le 30 septembre 1988. Conformément à la Loi, un guide d'accès à l'information a été publié simultanément en français et en anglais. Environ trois années-personnes ont été consacrées aux tâches inhérentes à la coordination, aux activités de liaison avec les agents d'information de chaque ministère et à la rédaction du *Guide d'accès.* De plus, on a produit un vidéoclip d'une durée de huit minutes, au sujet de la Loi, afin de renseigner le gouvernement et les groupes d'intérêt du secteur public. Une brochure concernant le droit à la communication d'un document et la marche à suivre au moment de remplir une demande à cet effet a aussi été publiée.

En 1988-1989, les activités de gestion des documents visaient principalement à préparer les ministères et les organismes à gérer les demandes d'accès à l'information et à offrir une aide centralisée au moyen d'un meilleur système de contrôle des documents. Le centre de dépôt a reçu 1 840 transferts de documents inactifs, soit 8 147 pieds, à des fins d'entreposage. L'élimination de 25 373 pieds (455 tonnes) de documents a été autorisée. Toutefois, en raison de problèmes mécaniques, l'élimination de ces documents représentait 15 p. 100 de moins que ce qui avait été prévu. Ces problèmes étaient cependant réglés à la fin de l'exercice. C'est au cours de cette huitième année de fonctionnement que le centre de dépôt a reçu le plus grand nombre de demandes d'élimination ou d'entreposage de documents. En réponse à des demandes, 5 308 documents ont été envoyés à des fins d'utilisation temporaire dans les ministères et les organismes. Le laboratoire de micrographie a reproduit 434 pieds de documents sur microfilm pour les administrations locales et le gouvernement provincial, ce qui représente une augmentation de 100 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable au projet «Community Newspaper» de la bibliothèque de l'Assemblée législative. On a dû en effet, pour des raisons de sécurité, produire et copier 1 043 850 pieds de microfilms (augmentation de 36 p. 100) et reproduire 2057 copies négatives (augmentation de 36 p. 100).

Le personnel du laboratoire de conservation a procédé à 12 368 traitements de conservation partiels ou complets, sans compter la restauration de 369 photographies. Six visites sur le terrain et ateliers ont été organisés au nom du Service manitobain de

conservation du patrimoine. Deux archivistes ont présenté 8 ateliers portant sur la méthodologie de l'histoire orale auxquels 62 personnes ont participé. Des rencontres avec les bénéficiaires de subventions ont eu lieu de façon régulière pour aider ces personnes dans l'exécution des projets d'histoire orale. Les membres du personnel des Archives ont aussi effectué 150 visites sur le terrain et ont organisé des ateliers sur la gestion des archives et des documents, des visites guidées et des conférences. Neuf demandes ont été approuvées en vertu du Programme de subventions à l'histoire orale et quatre en vertu du Programme de subventions d'aménagement et d'équipement destinées aux dépôts d'archives. Ces programmes sont subventionnées au moyen des revenus des loteries.

Bibliothèque de l'Assemblée législative

La *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* prévoit la constitution d'une vaste collection à l'intention des députés, l'acquisition d'un exemplaire de tous les documents publiés au Manitoba et le prêt d'ouvrages à d'autres bibliothèques de la province.

Le personnel de la Bibliothèque a répondu aux demandes de recherches sur place et à celles transmises par téléphone, par la poste et par le courrier électronique. En réponse à ces demandes, il a facilité la consultation sur place de 43 717 ouvrages, soit une augmentation de 9 p. 100 par rapport aux données de l'année précédente. On a reçu un total de 11 736 demandes, chiffre correspondant à 1 p. 100 près au résultat de l'exercice 1987-1988. Les demandes provenant des fonctionnaires se sont accrues, représentant 47,8 p. 100 du total. C'est le nombre des recherches en direct qui a le plus augmenté, passant de 109, en 1987-1988, à 323, en 1988-1989. Cette augmentation de 70 p. 100 est attribuable à la compétence accrue du personnel, aux activités visant à promouvoir les services offerts et à une meilleure connaissance des sources d'informations électroniques. Les demandes de consultation et d'emprunt d'ouvrages ont augmenté de 9 p. 100, se chiffrant à 50 518. Les emprunts directs ont totalisé 5 907, soit une augmentation de 40 p. 100 par rapport à 1987-1988. L'utilisation croissante de la documentation est attribuable en partie au listage obtenu à la suite de recherches en direct et aux publications de la Bibliothèque annonçant les nouveautés.

Pour améliorer la qualité de ses services et permettre la consultation de sa collection par les députés et leur personnel, la Bibliothèque a réuni dans sa salle de lecture sa collection de documents législatifs des gouvernements fédéral et provinciaux. Toutes les personnes qui désirent consulter ces documents doivent maintenant le faire à cet endroit. L'usage croissant des ouvrages de la Bibliothèque démontre bien la valeur de sa collection, qui comprend une variété de sujets. Le personnel a commandé 250 livres traitant notamment de l'Accord du lac Meech, de l'équité en matière d'emploi, du sida, de la retraite et de la gestion dans le secteur public. De plus, la Bibliothèque a acquis 683 rapports provenant d'établissements ou de groupes d'intérêt fournissant divers points de vue sur des sujets variés, tels les garderies, la privatisation et la protection de l'environnement. La plus grande part des nouvelles acquisitions provient du gouvernement par suite des ententes de dépôt et d'échange conclues avec d'autres organismes au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. La Bibliothèque renouvelle ses abonnements à 402 revues et à 210 journaux, y compris tous les journaux publiés, à l'échelle locale ou par divers groupes ethniques au Manitoba, et qu'elle a reçus en dépôt légal. Grâce à un projet spécial, 17 700 pieds de microfilms ont pu être ajoutés à la collection, ce qui représentente 4 années d'anciens numéros.

Pour rendre ces documents accessibles aux clients de la Bibliothèque, le personnel a réorganisé, répertorié, classé et enregistré toute la documentation reçue. Les Services techniques ont effectué 52 300 opérations cette année. La baisse enregistrée au cours de l'exercice, comparativement aux années précédentes, dépend notamment de l'arrêt de la production de microfiches, ce qui représente 12 000 articles, du temps qu'a alloué le personnel aux projets spéciaux et d'une réduction dans les commandes et le catalogage d'un certain type de publications gouvernementales. Le personnel a toutefois catalogué et classé tous les livres et les principaux rapports reçus (933 titres) et procédé au catalogage de 60 p. 100 des monographies officielles (2 100 titres).

La Bibliothèque fait régulièrement paraître des publications à l'intention des députés, des fonctionnaires, du public et des bibliothèques. Le *Manitoba Government Publications* (publications du gouvernement manitobain) fournit une liste mensuelle unique des diverses publications des ministères et des organismes publics. Le *Selected New Titles* (sélection de nouveaux titres), autre publication d'information mensuelle, est aussi une liste générale des principaux livres et publications ajoutés à la collection. Quant au *Current Periodicals Contents* (tables des matières des revues d'actualité), il est publié deux fois par mois à l'intention des députés et rassemble les tables des matières d'un certain nombre de revues de nature politique et juridique. Le *Memo for Members* fait état des services et des nouvelles publications susceptibles d'intéresser les membres de l'Assemblée législative.

Les nouveaux projets entrepris en 1988-1989 portaient principalement sur l'automation et l'échange des ressources. En tant que membre du Groupe de partage des ressources des bibliothèques du Manitoba, la Bibliothèque a mis sur pied, en collaboration avec les bibliothèques disposant d'une vaste collection, un système de révision annuelle des abonnements. Elle a également coordonné les activités d'un groupe consultatif sur les publications en série afin de faire des recommandations à la division du catalogue collectif de la bibliothèque nationale.

Grâce à l'automation, la Bibliothèque sera de plus en plus en mesure de répondre efficacement aux besoins de ses clients tout en continuant d'être une source d'information essentielle pour la province. Le projet-pilote utilisant la base de données UTLAS d'aide au catalogage, pour entrer les publications courantes du Manitoba dans le catalogue collectif du Canada, constitue un exemple qui illustre bien comment on peut allier efficacité et accessibilité de l'information. À la fin de l'exercice, 700 fiches avaient été ajoutées à la base de données. En 1988-1989, l'automation des fiches relatives aux revues est devenue nécessaire. Cette automation simplifiera le travail de routine tout en permettant d'établir une liste courante des ouvrages à l'intention des clients et des autres bibliothèques.

Service de soutien à la clientèle

Le Service de soutien à la clientèle a pour mandat d'aider les ministères, les organismes publics et les sociétés de la Couronne à faire la planification en ce qui concerne les services de publicité et d'impression et à se procurer ces services et à publier des documents de manière efficace et rentable. Il veille également, au nom du Conseil du Trésor, à ce que les dépenses liées au domaine des communications ne dépassent pas les limites permises. Pour atteindre les objectifs du programme, le Service offre à ses clients des conseils qui leur permettent d'élaborer des projets visant à renseigner la population, achète des services d'impression auprès d'entreprises du secteur privé, imprime sur place des documents et procède à des appels d'offres dans les domaines suivants : services de création artistique, planification et placement d'annonces dans les médias.

La Direction a placé plus de 16 000 annonces au coût de 3 353 400 dollars. Les ministères et les sociétés de la Couronne ont pu réaliser des économies de l'ordre de 162 000 dollars en raison de l'importance du volume d'achat et des escomptes de règlement.

Sommes versées aux agences de publicité

Ministères et sociétés de la Couronne — 1988-1989

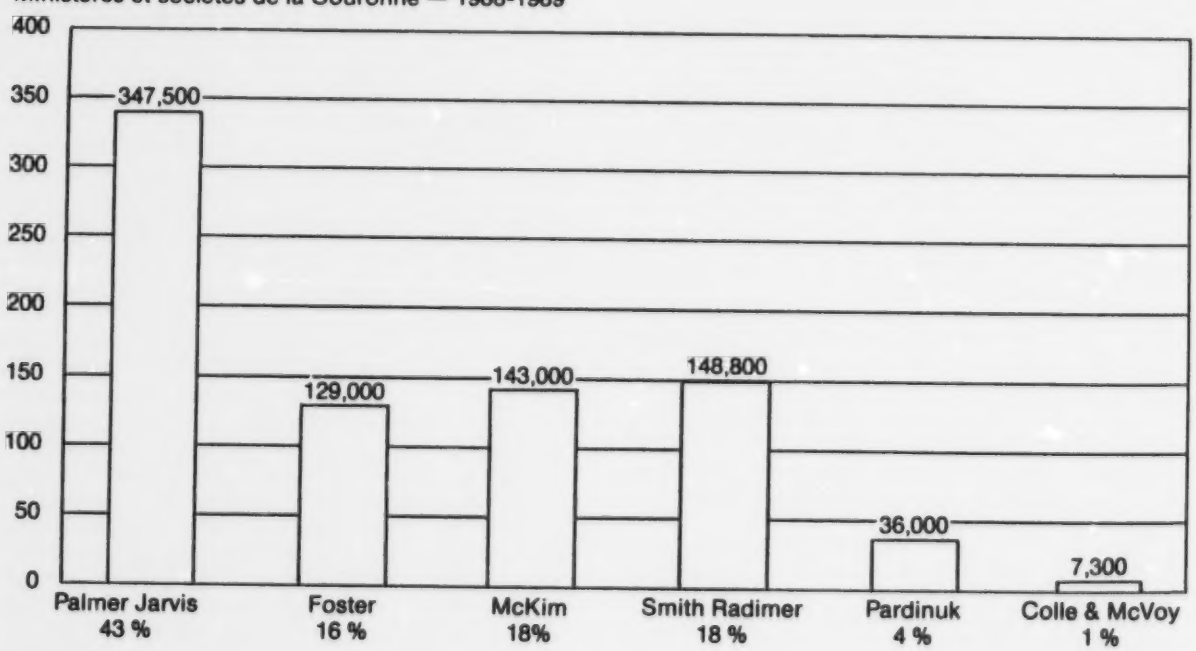

Les imprimeurs du secteur privé ont reçu 3 765 commandes pour un total de 10 139 500 dollars. Grâce aux installations mises à la disposition de sa clientèle, la Direction a pu répondre à 13 500 demandes de services, ce qui représente un recouvrement total de 1 915 500 dollars.

En 1988-1989, un projet à long terme visant le renouvellement de l'équipement de production interne a été mis sur pied pour revoir les possibilités technologiques de l'équipement actuel, faire le point sur l'entretien et établir quelles sont les priorités en matière de remplacement. Le programme d'action échelonné sur plusieurs années, issu du projet, permettra à la clientèle de continuer à limiter ses dépenses grâce à la rapidité, aux taux compétitifs et à la confidentialité des services mis à sa disposition.

Publications officielles

La Direction des publications officielles prête son appui à l'Assemblée législative et aux ministères dans la publication et la distribution des lois et des règlements du Manitoba et agit comme centre de distribution des publications officielles de l'Assemblée et du gouvernement.

La Direction est chargée de faire imprimer une fois par semaine la *Gazette du Manitoba* et de l'envoyer à ses 800 abonnés. Cette année, la Direction s'est occupée de l'impression et de la distribution des publications suivantes : *Lois réadoptées du Manitoba de 1988*, 735 abonnés; *Lois réadoptées du Manitoba*, tirages à part, 6 100 abonnés; mise à jour de la *Codification permanente des lois du Manitoba*, tirages à part; 30 tirages du *Hansard*, 518 abonnés; 359 projets de loi, 417 abonnés; et 30 tirages du *Procès-verbal*, 451 abonnés. Les limites fixées par la Cour suprême et le bureau du conseiller législatif, concernant l'impression et la publication des lois et des règlements réadoptés, ont été respectées.

En 1988-1989, on a terminé une étude portant sur la gestion. Celle-ci recommandait une nouvelle structure administrative permettant la réduction des dépenses et l'amélioration du service. On a entrepris une campagne de consultation auprès du public concernant l'accessibilité des lois du Manitoba. Des mesures ont été cernées afin d'améliorer cet accès au moyen de publications et de systèmes électroniques, et afin de réduire les coûts de ces services pour les ministères et les usagers.

Service de consultation

Le Service de consultation aide les ministères, les organismes publics et les sociétés de la Couronne à mettre en oeuvre des projets de communication professionnelle efficaces et économiquement rentables, en leur offrant des services de consultation en matière de réalisation artistique et de gestion dans les domaines de la conception graphique, de la réalisation de projets, de la composition, de la photographie et de la production de documents audiovisuels, cinématographiques et magnétoscopiques.

La Direction offre également des services de production artistique aux ministères qui forment sa clientèle en mettant à leur disposition des services photographiques et des installations aux fins de conception, de composition et de production audiovisuelle, ou en ayant recours à des fournisseurs indépendants au moyen d'appels d'offres.

La Direction a répondu à une moyenne mensuelle de 870 demandes émanants des clients des différents ministères. Il s'agissait en fait de demandes de services de production interne dans les domaines de l'édition, de la rédaction, de la photographie, de la composition, du montage, de l'audio-visuel, des expositions, de l'illustration et du graphisme, de la conception graphique, de la radiotélédiffusion et des projections animées, de même que d'appels d'offres et de l'adjudication de contrats aux fournisseurs de ces mêmes services. En 1988-1989, la Direction a répondu à plus de 10 443 demandes de services, soit une hausse de 2 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

La Direction a répondu sur place à 2 300 demandes de services, ce qui correspond à des recouvrements totalisant 266 000 dollars, soit une augmentation de 22 p. 100 par rapport aux recouvrements de 1987-1988, et 891 commandes ont été placées auprès de fournisseurs indépendants, ce qui représente plus de 790 000 dollars.

Le personnel de la Direction a continué de surveiller la mise en oeuvre de la politique d'identité visuelle et de fournir des directives de façon à maintenir la qualité, la rentabilité et l'efficacité du matériel de communication du gouvernement.

Au cours de l'année, la Direction a étudié la possibilité d'acquérir un système d'éditique. Elle a mis à l'épreuve un tel système et, à cette fin, a effectué sur place 100 travaux de conception à l'aide d'un ordinateur de table. Cette mise à l'épreuve a servi à la production d'une analyse de rentabilisation concernant l'achat éventuel d'un système d'éditique. Ce système offrirait un meilleur rendement et permettrait une amélioration du temps d'exécution des travaux de conception et, par conséquent, une augmentation des recouvrements.

Service d'information du public

Le Service d'information du public a pour mission d'informer le public des programmes, de la politique, des services et des activités du gouvernement du Manitoba. Il a surtout recours aux médias pour mener à bien ce mandat.

La Direction offre un service centralisé de correction, de coordination et de diffusion des communiqués du gouvernement. Sont préparés chaque semaine deux imprimés, une bande magnétique et une vidéocassette. Plus de 1 300 copies de ces communiqués sont distribuées une fois par semaine aux divers points de vente de la presse écrite, aux journalistes indépendants, aux bibliothèques, aux bureaux municipaux, aux députés et aux groupes d'intérêt spéciaux, dans la province et au Canada.

Le personnel de la Direction organise des conférences de presse et offre des services d'appui en matière de radiodiffusion et de télédiffusion aux médias locaux et ruraux. Les conférences sont enregistrées sur vidéocassettes et conservées aux Archives provinciales.

De plus, la Direction est responsable du Service fédéral-provincial de renseignements au public, service téléphonique de renseignement et d'orientation offert dans les deux langues officielles. En 1988-1989, ce service a reçu 120 000 demandes de renseignements.

La Direction est également chargée des relations avec les médias pendant la visite de dignitaires, les manifestations spéciales comme les visites royales et les conférences des premiers ministres, et dans les situations d'urgence telles que les inondations, les feux de forêts et les épidémies.

Service de traduction

La Direction a pour mandat d'offrir des services de traduction et d'interprétation à tous les ministères, organismes et sociétés de la Couronne du gouvernement du Manitoba, ainsi qu'à l'Assemblée législative et aux tribunaux.

Pour l'année qui vient de s'écouler, la traduction se décompose ainsi :

	Demandes		Pages	
	1988-1989	1987-1988	1988-1989	1987-1988
De l'anglais vers le français	1 149	1 183	9 123	8 314
Du français vers l'anglais	336	208	3 472	2 388
Autres langues	129	131	643	1 259
Services d'interprétation	88	80	—	—
Total	1 702	1 691	13 238	11 961

L'augmentation de 1988-1989 est attribuable en grande partie aux demandes des tribunaux et aux exigences de la *Loi sur la liberté d'accès à l'information.*

Division de l'administration et des finances

La Division de l'administration et des finances est chargée d'offrir une gamme de services de soutien en matière de gestion aux diverses directions du ministère. Elle agit également comme contrôleur au sein de son ministère. Les fonctions qu'exerce la Division comprennent notamment la planification de la gestion, la coordination du budget et l'administration des subventions, les services centralisés en comptabilité, les services de soutien aux systèmes d'informatique, les services du personnel et de la paie. La Direction des finances et de l'administration et la Direction du personnel offrent ces services.

Le programme Place aux communautés relève également de la Division. Il permet l'octroi de subventions aux organismes manitobains à but non lucratif qui mettent en oeuvre des projets d'investissement qui, une fois terminés, offriront à la collectivité en général des avantages à long terme. La Division offre également des services de soutien en gestion à la Commission de classification cinématographique du Manitoba qui attribue des cotes aux films et aux vidéocassettes destinés au grand public.

Services des finances et de l'administration

La Direction des finances et de l'administration a pour mandat d'encourager une saine gestion des finances et une bonne administration des programmes, d'augmenter le rendement au sein de tout le ministère et d'offrir les services d'appui nécessaires.

C'est à cette Direction qu'il incombe d'élaborer une planification intégrée de gestion et un mécanisme de répartition des ressources au sein du ministère, et d'offrir les services d'appui nécessaires à leur mise en place. Ce mécanisme permet d'avoir une idée précise à la fois des priorités et des objectifs du ministère, de la Direction et des différentes sections ainsi que des ressources disponibles mais limitées, et donc de mieux respecter ces priorités pour atteindre vraiment ces objectifs.

Comme par le passé, la Direction a aidé les directeurs dans la planification annuelle des programmes de leur direction respective. Elle a également coordonné la préparation du budget pour l'ensemble du ministère. Elle a notamment offert des services d'analyse et de documentation à la ministre et au sous-ministre qui revoient les budgets des différentes directions avant la présentation du budget du ministère au Conseil du Trésor et au Cabinet. Le personnel de la Direction a entrepris l'élaboration d'un supplément aux prévisions budgétaires. Ce document permet d'informer les membres de l'Assemblée législative sur le sujet et de les aider dans l'étude des prévisions budgétaires du ministère.

La Direction est chargée de fournir au ministère des services centralisés en comptabilité et un service de surveillance et d'information financière. Elle a aussi la responsabilité de coordonner l'administration de la plupart des programmes de subventions. Le ministère accorde ces subventions selon des formules de financement établies. De plus, elle assiste les autres directions dans les domaines financier, juridique et administratif. La Direction veille entre autres à ce que les affaires administratives du ministère n'entrent pas en contradiction avec ses plans et la répartition de ses ressources, et avec la politique et les directives du ministère et des instances gouvernementales.

Vous trouverez, dans la partie du rapport consacrée aux états financiers, les états récapitulatifs des recettes et des dépenses du ministère, ainsi que l'état des recettes et des dépenses du Fonds de fiducie des loteries pour l'exercice 1988-1989.

La Direction prépare le plan annuel des besoins en informatique du ministère et coordonne l'acquisition, l'entretien et l'utilisation de tout l'équipement informatique. Elle s'occupe de former ou de faire former les utilisateurs au sein du ministère et leur prête son appui; elle élabore également des programmes informatiques.

Afin de mieux répondre aux besoins du ministère, on a augmenté la puissance de l'ordinateur central, situé au 177 de l'avenue Lombard. Un mini-ordinateur a été déménagé au 200 de la rue Vaughan en vue d'établir un système sur les lieux. L'acquisition et la répartition d'équipements a permis d'accroître le réseau de communication du ministère et de faire bénéficier 90 p. 100 de l'ensemble des bureaux locaux et régionaux du service de courrier électronique.

La mise sur pied du Système de gestion des documents du Centre de documentation du gouvernement a pratiquement été achevée au cours de l'année. Ce système devrait fonctionner dès le début de l'exercice 1989-1990. Une fois établi, il régira toutes les activités relatives aux documents, y compris leur transfert au Centre, l'établissement de la liste de ceux qui sont à éliminer, l'accès aux documents et leur envoi par les ministères et les organismes.

Un système de suivi de la correspondance a été mis au point à l'intention des bureaux de la ministre et du sous-ministre. Ce système commun permet d'enregistrer et d'assurer le suivi de toutes les lettres que reçoivent ces bureaux. On projette l'extension du système aux bureaux du personnel supérieur du ministère au cours de l'année prochaine.

Service du personnel

La Direction du service du personnel s'occupe de l'orientation, de la coordination et de l'administration de la politique de la Commission de la fonction publique concernant les avantages sociaux, la documentation du personnel et l'administration de la paie en aidant les fonctionnaires principaux à augmenter la productivité de leurs employés, et en les encourageant à gérer avec plus d'efficacité les ressources humaines du secteur dont ils ont la responsabilité. Elle y parvient en élaborant, en offrant et en administrant toute une gamme de programmes de gestion des ressources humaines conformes aux exigences de la politique de la fonction publique, aux lois en la matière et à la convention collective. En plus de s'occuper de l'administration de la paie et du traitement des dossiers des employés, la Direction du personnel fournit au ministère des conseils dans les domaines de la dotation en personnel, de la classification, des relations de travail, du perfectionnement du personnel et de la politique relative au personnel.

La Direction a mis à exécution un programme général de gestion du rendement. À cette fin, la Commission de la fonction publique a donné des séances de formation à l'intention de tous les directeurs pour les aider à mettre en oeuvre le nouveau programme. Des mesures ont également été prises pour expliquer aux employés le fonctionnement de ce programme.

Le personnel de la Direction a procédé à la reclassification de 16 postes. La Commission de la fonction publique a délégué au ministère des pouvoirs en dotation du personnel et, grâce à des concours, la Direction a pu combler 37 postes.

La Direction attache toujours une grande importance au programme d'action positive qu'elle coordonne au sein du ministère. À la fin de l'exercice, les statistiques ont révélé que, pour l'ensemble des ministères, l'emploi des femmes et de membres des minorités visibles se trouvait conforme à la moyenne et à la disponibilité de la main-d'oeuvre, ou légèrement au-dessus de ces moyenne et disponibilité. Grâce à la participation du personnel de bureau et du personnel dirigeant, le Comité d'action positive du ministère a pu élaborer une stratégie visant à appuyer l'avancement des employés de bureau au sein du ministère. Le programme «M.O.V.E.» (Motivational Opportunities for Vocational Enhancement — facteurs de motivation en matière de perfectionnement professionnel) vise à fournir aux employés de bureau de la formation en milieu de travail pour les aider à atteindre les objectifs de carrière qu'il se sont fixés.

Programme Place aux communautés

Le programme Place aux communautés permet d'offrir une aide financière aux organismes manitobains à but non lucratif qui mettent en oeuvre des projets d'investissement. Une fois terminés, ces projets procureront à la collectivité en général des avantages à long terme.

Les organismes communautaires peuvent demander une subvention qui peut atteindre 50 p. 100 des coûts des projets admissibles, jusqu'à concurrence de 75 000 dollars. Les coûts admissibles comprennent l'achat de terrains et d'immeubles, les salaires, l'achat de matériel, la location d'équipement, de même que les frais de conception. Les organismes de parrainage doivent payer le reliquat des coûts du projet à même leurs propres sources de financement qui peuvent comprendre des subventions accordées dans le cadre d'autres programmes. La valeur de la main-d'oeuvre bénévole et du matériel donné, ajoutée à celle de l'équipement lourd loué, peuvent constituer jusqu'à la moitié de la contribution de l'organisme de parrainage. Les organismes autorisés à parrainer des projets sont les organisations communautaires et les associations de loisirs à but non lucratif du Manitoba. Les écoles, les universités, les églises et lieux de culte, les hôpitaux, les foyers de soins, les coopératives commerciales, ainsi que les ministères, services et organismes des gouvernements fédéral et provincial et de la ville de Winnipeg ne sont pas autorisés à parrainer un projet.

Les projets admissibles comprennent les projets relatifs à l'acquisition, à la construction et à la rénovation, entre autres, de garderies, d'établissements qui assurent des services aux personnes âgées et aux personnes physiquement et mentalement handicapées, de centres de ressources communautaires, de bibliothèques, de centres culturels et de musées, de centres de loisirs (y compris de centres appartenant aux municipalités), de centres sportifs, de parcs communautaires et de centres communautaires ethnoculturels. Les projets de construction de logements ou les travaux de construction ou de réfection entrepris par les municipalités (routes, ponts, bâtiments, égouts, conduites d'eau) ne sont pas autorisés. Les experts-conseils en aménagement qui travaillent pour le programme offrent une variété de services pour aider les demandeurs à préparer et à élaborer les aperçus des projets. Les subventions autorisées sont versées par tranches aux organismes de parrainage après réception de leurs rapports financiers et de leurs rapports d'activité. Les projets sont étudiés par les fonctionnaires du programme à Winnipeg et par ceux des Services à la famille et des Affaires du Nord ailleurs dans la province.

Au début de chaque année, on fait de la publicité pour le programme dans les médias, et les exemplaires du guide explicatif et de la formule de demande sont offerts par les bureaux régionaux (dont ceux de Winnipeg) des ministères suivants : Culture, Patrimoine et Loisirs, Services à la famille et Affaires du Nord.

Résultats de l'exercice 1988-1989

Au cours de l'exercice 1988-1989, on a versé au Manitoba 8,5 millions de dollars qui ont été affectés à 458 projets.

Type d'organisation ou d'organisme de parrainage	Nombre de subventions accordées	Montant des subventions accordées
Activités communautaires — Autres catégories	21	392 219 $
Activités ethnoculturelles	11	228 069
Arts	15	295 762
Ateliers	9	285 516
Autochtones — Autres catégories	2	96 958
Bandes indiennes	12	404 895
Bibliothèques	10	241 149
Conseils communautaires	21	506 040
Curling	33	631 499
Garderies	37	348 261
Groupes de femmes	2	43 759
Groupes de personnes âgées	19	329 467
Handicapés — Accès	3	28 445
Handicapés — Autres catégories	5	102 446
Loisirs — Autres catégories	110	1 689 643
Musées	11	187 426
Patrimoine	6	132 765
Salles communautaires	59	974 676
Services sociaux	8	272 754
Sports	64	1 276 480
Total	458	8 468 229 $

Type de planification des projets et nombre de consultations en matière de développement au cours de l'exercice 1988-1989 :

Type	Nombre
Aide technique	212
Planification financière	42
Appels d'offres	12
Évaluation des installations	139
Plans et devis	448
Renseignements généraux	224
Total des consultations	1 077

Communication

La Direction de la communication a pour mandat de mieux faire connaître à la population les programmes du ministère et d'encourager la participation à ces programmes, de répondre aux besoins constants du ministère en matière de communication et de coordonner les événements spéciaux tels que la Fête du Manitoba. Elle coordonne également le programme de distinctions honorifiques «Prix Manitoba Awards». Ce programme vise à reconnaître la contribution exceptionnelle de particuliers ou d'organismes dans les domaines de la culture, du patrimoine, des loisirs et du multiculturalisme.

En outre, la Direction prépare et conçoit tout le matériel de communication du ministère. En 1988-1989, on a annulé la publication du bulletin d'information *Insights* afin de préparer un nouveau bulletin régional pour l'exercice 1989-1990. La Direction a coordonné la production du Rapport annuel 1987-1988 et s'est occupée de la distribution, au Canada, du Rapport annuel 1986-1987 à environ 200 particuliers et organismes.

Le personnel de la Direction a mis au point une stratégie concernant la publication du rapport du Groupe de travail sur le multiculturalisme. Ce rapport a été distribué à environ 1 500 particuliers. La Direction est également responsable des conférences de presse visant à communiquer d'importantes informations telles que les modifications apportées au programme manitobain Place aux communautés. Environ 120 discours de la ministre, dont certaines allocutions pour les conférences sur les loisirs tenues au Manitoba, ont été préparés en collaboration avec le personnel du ministère. La Direction a aussi rédigé 32 messages relatifs à des programmes et 58 lettres de félicitations qu'a signés la ministre, ainsi que 156 bulletins. Bien que l'on n'ait pas dressé un plan de diffusion détaillé au cours de l'exercice 1988-1989, une évaluation des besoins du ministère en matière de communication a été effectuée en vue de préparer un tel plan pour 1989-1990. À la suite de cette évaluation, des travaux ont été entrepris pour la publication d'un bulletin régional et la production d'un document audio-visuel sur les mérites des loisirs. Le personnel de la Direction a aussi contribué à la préparation de plusieurs publications du ministère. De plus, la Direction a fait de la publicité pour promouvoir les ateliers sur la restauration des édifices historiques. Ces ateliers ont eu lieu à Brandon et à Morden.

La Direction est chargée de répondre aux demandes de renseignements qui lui sont adressées et, au cours de l'exercice 1988-1989, elle a contribué à l'élaboration d'une politique concernant les relations avec les médias d'information. Le nombre des demandes, qui atteint environ cinq par semaine, a continué de s'accroître en 1988-1989. La Direction surveille les reportages des médias sur divers sujets tels le multiculturalisme, les arts, les loisirs et le patrimoine au moyen des coupures de presse et des bandes sonores qui sont remises au ministère.

En 1988-1989, seuls des prix du volet patrimoine ont été décernés dans le cadre du programme de distinctions honorifiques «Prix Manitoba Awards». Ces prix ont été remis en octobre, à Brandon, lors de l'assemblée annuelle de l'Association des musées du Manitoba. Environ 150 personnes ont assisté à la cérémonie et 4 prix ont été décernés. On prévoit remettre en 1989-1990 des prix des volets patrimoine, multiculturalisme et loisirs. Deux cents bibliothèques, musées et organismes voués à la conservation du patrimoine ainsi que 1 500 particuliers ont reçu des brochures accompagnées de formulaires de mise en candidature.

En raison des élections provinciales, les projets relatifs à la Fête du Manitoba 1988 ont été suspendus. Toutefois, la Direction a posté de la documentation à 800 écoles et a entrepris, avec l'aide d'un comité interministériel, la planification d'un événement d'importance en 1989.

Recherche et planification

La Direction de la recherche et de la planification a pour mandat d'offrir des services d'appui au ministère et à la hautre direction dans les domaines suivants : élaboration de la politique, conformité de celle-ci, planification, recherche et supervision de l'information.

En 1988-1989, la Direction a contribué à un certain nombre de réalisations, a participé à la mise en oeuvre d'une politique des loisirs et a entrepris de conclure des ententes avec la faculté de récréologie de l'Université du Manitoba afin qu'elles examinent ensemble les points qu'elles ont en commun en matière de loisirs. Elle a aussi aidé les autres directions à terminer une analyse mettant en lumière les principaux facteurs externes qui peuvent avoir une influence à long terme sur la planification. Elle a aussi contribué à l'élaboration de l'énoncé des objectifs du ministère, a coordonné les renseignements fournis à l'étude nationale sur les dépenses liées à la culture de Statistique Canada et a travaillé à l'obtention, à l'échelle nationale, d'un véritable consensus sur les questions de définition et d'analyse.

Le personnel de la Direction a offert son appui aux autres directions dans leurs projets de recherche et de développement, planifiant et analysant les méthodes utilisées afin de cerner les besoins de la collectivité. Il a également poursuivi ses recherches et ses projets de mise en oeuvre des programmes d'aide aux artisans. De plus, il a procédé à la surveillance et à l'analyse des orientations et des projets du gouvernement fédéral dans les domaines de l'imposition du revenu des artistes, du financement des arts, des droits d'auteur et de la distribution des films et a préparé le matériel nécessaire aux conférences fédérales-provinciales. Le personnel a jeté les bases de la révision de la politique fédérale en matière d'arts en plus d'évaluer les options d'un programme et d'une politique conçus pour appuyer les initiatives visant la classification des vidéocassettes à usage domestique.

À la suite de la réorganisation du ministère, le 21 décembre 1988, la Direction relève maintenant du bureau du sous-ministre adjoint (Division des programmes).

Coordonnateur en matière de multiculturalisme

Le poste de coordonnateur en matière de multiculturalisme a été créé afin d'établir un lien entre la communauté ethnoculturelle et le gouvernement. Le coordonnateur fournit des conseils pratiques sur les questions relatives à la communauté multiculturelle et veille à ce que les plans et priorités du gouvernement soient conformes aux besoins exprimés. Ce poste a été comblé le 13 février 1989. Une des premières responsabilités du coordonnateur a été d'assurer la participation de la communauté multiculturelle à l'élaboration d'une politique en la matière.

Le rapport du Groupe de travail sur le multiculturalisme au Manitoba, intitulé *Le multiculturalisme, c'est l'affaire de tous au Manitoba : vers une mosaïque horizontale*, a été rendu public au cours de l'exercice 1988-1989. Ce rapport contenait 68 recommandations et a été perçu comme un premier pas vers une politique multiculturelle globale au Manitoba. Le rapport a été distribué à la communauté ethnoculturelle, au Conseil interculturel du Manitoba et aux ministères de la province afin d'être révisé et commenté.

Commissions et organismes

Principaux organismes culturels

Le rapport annuel du Musée de l'Homme et de la Nature et du Planétarium peut être obtenu auprès de l'organisme même.

Les rapports annuels du Centre culturel franco-manitobain, du Conseil des Arts du Manitoba et de la Société du Centre du centenaire du Manitoba sont déposés à l'Assemblée législative.

Commission de classification cinématographique

La Commission de classification cinématographique du Manitoba a pour mandat, en vertu de la loi, de classer les films et les films vidéo destinés au grand public, et de renseigner la population en classant ces films par catégories restreignant l'accès à certains films en fonction de l'âge.

La Commission voit tous les films montrés au public dans la province et les classe dans l'une des quatre catégories suivantes : Pour tous; À la discrétion des parents; Enfants accompagnés des parents; Interdit aux moins de 18 ans.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Conseil manitobain du patrimoine

Le Conseil manitobain du patrimoine a été créé en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine,* en vigueur depuis mai 1986. Le Conseil est chargé de soumettre à la ministre des recommandations relatives à la commémoration et à la préservation du patrimoine manitobain.

En 1988-1989, le Conseil s'est réuni à sept reprises afin de faire des recommandations relatives à la désignation de bâtiments historiques, au contenu des plaques commémoratives et aux cérémonies présidées par la Direction des ressources historiques.

Conseil interculturel du Manitoba

Le Conseil interculturel du Manitoba a été créé en vertu d'une loi adoptée en 1983, afin de communiquer des renseignements, de prodiguer des conseils et de formuler des recommandations au gouvernement du Manitoba sur tout ce qui concerne l'actualité multiculturelle dans la province.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Commission des archives

La Commission des archives a été créée en vertu de la partie II (qui se rapporte aux dossiers et archives publiques) de la *Loi sur la Bibliothèque de l'Assemblée législative* (c. L120), pour étudier la question de la conservation et de l'élimination des documents des ministères, des organismes publics, des sociétés de la Couronne et des tribunaux de la province. Sont membres de la Commission le sous-procureur général, le vérificateur provincial, le sous-ministre des Finances, le sous-ministre des Services du gouvernement, l'archiviste provincial (président) ou les personnes qu'ils ont nommées. La Section des documents officiels des Archives provinciales assure le secrétariat de la Commission.

En 1988-1989, la Commission s'est réunie 10 fois et a répondu à 712 demandes de conservation et d'élimination de documents émanant de 22 ministères et de 13 sociétés de la Couronne.

États financiers

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

Poste N°	Services	1988-1989 Dépenses réelles ($)	Dépenses prévues ($)	Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-1	**Administration et finances**				
	a) Traitement de la ministre	20 610	20 600	10	
	b) Cabinet de la ministre et bureau du sous-ministre				
	Salaires	436 619	457 000	20 381 ct	
	Autres dépenses	97 244	78 300	18 944	1
	c) Recherche et planification				
	Salaires	157 284	151 400	5 884	
	Autres dépenses	23 484	89 300	65 816 ct	2
	d) Services de communication et d'information				
	Salaires	107 866	111 600	3 734 ct	
	Autres dépenses	48 077	77 300	29 223 ct	3
	e) Finances et administration				
	Salaires	384 084	381 500	2 584	
	Autres dépenses	111 493	153 700	42 207 ct	4
	f) Service du personnel				
	Salaires	145 901	158 600	12 699 ct	
	Autres dépenses	16 356	17 400	1 044 ct	
	Total 14-1	**1 549 018**	**1 696 700**	**147 682 ct**	
14-2	**Culture, Patrimoine et Loisirs Programmes**				
	a) Haute direction				
	Salaires	115 916	110 300	5 616	
	Autres dépenses	14 569	12 500	2 069	
	b) Administration des subventions				
	Salaires	143 589	138 300	5 289	
	Autres dépenses	18 213	31 300	13 087 ct	5
	Aide financière	4 935 100	4 935 100	0	
	c) Ressources culturelles				
	Salaires	350 433	374 800	24 367 ct	
	Autres dépenses	104 117	114 800	10 683 ct	
	Entente de développement des entreprises des communications et de la culture entre le Canada et le Manitoba				
	Salaires	117 527	111 200	6 327	
	Autres dépenses	238 603	252 300	13 697 ct	
	Aide financière	1 234 011	1 237 400	3 389 ct	
	d) Services des bibliothèques				
	Salaires	491 728	603 800	112 072 ct	6
	Autres dépenses	321 429	318 000	3 429	
	Aide financière	1 421 457	1 421 300	157	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

Poste N°	Services	1988-1989 Dépenses réelles ($)	1988-1989 Dépenses prévues ($)	1988-1989 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-2	**Culture, Patrimoine et Loisirs Programmes (suite)**				
	e) Ressources historiques				
	Salaires	1 073 719	1 117 800	44 081 ct	
	Autres dépenses	269 846	289 200	19 354 ct	
	f) Loisirs				
	Salaires	345 115	395 700	50 585 ct	
	Autres dépenses	187 921	193 400	5 479 ct	
	g) Services régionaux				
	Salaires	915 950	917 900	1 950 ct	
	Autres dépenses	301 950	340 600	38 650 ct	
	h) Archives provinciales				
	Salaires	1 222 902	1 278 500	55 598 ct	
	Autres dépenses	387 833	383 400	4 433	
	Moins : somme récupérable d'autres postes	141 546 ct	158 000 ct	16 454	
	j) Bibliothèque de l'Assemblée législative				
	Salaires	577 006	593 600	16 594 ct	
	Autres dépenses	154 691	146 300	8 391	
	k) Conseil interculturel du Manitoba	215 500	215 500	0	
	m) Commission de classification cinématographique du Manitoba				
	Salaires	79 416	79 600	184 ct	
	Autres dépenses	60 408	107 800	47 392 ct	7
	Total 14-2	**15 157 403**	**15 562 400**	**404 997 ct**	
14-3	**Services des communications**				
	a) Haute direction				
	Salaires	257 205	237 200	20 005	
	Autres dépenses	9 586	8 500	1 086	
	b) Services de soutien				
	Salaires	1 092 009	1 120 100	28 091 ct	
	Autres dépenses	1 281 280	1 309 500	28 220 ct	
	Publicité gouvernementale	1 678 743	2 201 000	522 257 ct	8
	Moins — somme récuperable d'autres postes	3 594 212 ct	4 254 900 ct	660 688	9
	c) Services de consultation				
	Salaires	624 540	680 500	55 960 ct	
	Autres dépenses	147 980	183 200	35 220 ct	
	Moins : somme récupérable d'autres postes	265 966 ct	292 600 ct	26 634	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

Poste Nº	Services	1988-1989 Dépenses réelles ($)	1988-1989 Dépenses prévues ($)	1988-1989 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-3	**Services des communications (suite)**				
	d) Service d'information du public				
	Salaires	444 480	491 500	47 020 ct	
	Autres dépenses	209 777	220 400	10 623 ct	
	e) Publications officielles				
	Salaires	214 476	214 700	224 ct	
	Autres dépenses	1 175 579	1 575 300	399 721 ct	10
	Moins : somme récupérable d'autres postes	276 567 ct	230 600 ct	45 967 ct	11
	f) Service de traduction				
	Salaires	681 452	702 100	20 648 ct	
	Autres dépenses	217 919	244 900	26 981 ct	
	Total 14-3	**3 898 281**	**4 410 800**	**512 519 ct**	
	Total des dépenses pour les postes	**20 604 702**	**21 669 900**	**1 065 198 ct**	
	Dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries				
	Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs	10 245 578	11 205 200	959 622 ct	12
	Programme Place aux communautés	7 238 328	12 813 700	5 575 372 ct	13
	Total des dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries	**17 483 906**	**24 018 900**	**6 534 994 ct**	
	Total des dépenses pour les postes et des dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries	**38 088 608**	**45 688 800**	**7 600 192 ct**	

N.B. Vous pouvez obtenir les détails relatifs aux dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries en consultant l'État des recettes et des dépenses aux pages 33 à 37.

Notes afférentes
État récapitulatif des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

Note nº

1. Reflète l'acquisition d'un ordinateur, de matériel de bureau et de mobilier dans les nouveaux bureaux de la ministre et du sous-ministre, dépenses qui n'avaient pas été prévues dans le budget.
2. Reflète un retard dans les négociations d'une entente de recherches échelonnées sur plusieurs années, conclue avec l'Université du Manitoba (40 000 dollars), et un retard dans la mise en oeuvre de la politique en matière de multiculturalisme (10 000 dollars). La communauté des artisans n'a pas présenté, comme prévu, ses demandes visant des recherches supplémentaires au coût estimatif de 10 000 dollars. Les retards dans les programmes ont entraîné une réduction des frais généraux d'administration (frais de 5 800 dollars).
3. Reflète le report, en 1989-1990, du volet multiculturel du «Prix Manitoba Awards» pour qu'il coïncide avec la réunion bisannuelle du Conseil interculturel du Manitoba (7 000 dollars); l'annulation de la publication du bulletin du ministère (15 000 dollars); le report de la formation du personnel du ministère (5 000 dollars); la réduction des frais de voyage en raison des limites de temps (2 200 dollars).
4. Reflète le report des dépenses prévues pour l'amélioration du système informatique du ministère.
5. L'étude portant sur la gestion des subventions a été reportée à l'exercice 1989-1990 en raison de la réorganisation du ministère à la fin de l'exercice.
6. Reflète les salaires non perçus en raison de vacances.
7. Le programme de classification des films vidéo destinés à l'usage domestique n'a pas été réalisé en raison du retrait de l'Ontario de l'entente interprovinciale avec l'Ontario et la Saskatchewan.
8. Reflète des dépenses moins importantes que prévu en ce qui a trait à la publicité gouvernementale des ministères clients.
9. Reflète des recouvrements moins importants que ne l'avaient prévu les ministères clients en ce qui a trait à la publicité gouvernementale (522 300 dollars) et aux autres biens et services (138 400 dollars).
10. Les modifications apportées aux règlements par les ministères au moment de la réadoption ont entraîné une réduction du nombre de pages de la *Gazette du Manitoba* et une diminution des frais d'impression et d'affranchissement. Pour ce qui est des lois du Manitoba, le nombre de pages à réimprimer était moins important que prévu, entraînant aussi une réduction des dépenses.
11. Les demandes relatives aux lois et règlements réadoptés ont été plus nombreuses que prévu.
12. Les dépenses prévues pour le présent exercice étaient de 10 546 000 dollars, somme à laquelle s'ajoutaient un report de 659 200 dollars autorisé par le Conseil du Trésor pour respecter les engagements pris pendant l'exercice précédent. Pour ce qui est de l'écart, on a autorisé le report de 656 100 dollars sur l'exercice 1989-1990, afin de respecter des engagements relatifs à des projets qui n'ont pu être menés à bien pendant le présent exercice.
13. Les dépenses prévues pour le présent exercice étaient de 8 891 100 dollars, somme à laquelle s'ajoutaient un report de 3 922 600 dollars autorisé par le Conseil du Trésor pour respecter les engagements pris pendant l'exercice précédent. Pour ce qui est de l'écart, on a autorisé le report de 5 180 000 dollars sur l'exercice 1989-1990, afin de respecter des engagements relatifs à des projets qui n'ont pu être menés à bien pendant le présent exercice.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des recettes

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

Source	Recettes réelles ($)	1988-1989 Recettes prévues ($)	Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
Programmes de fonctionnement courants				
Autres recettes				
Commission de classification cinématographique du Manitoba	76 989	105 800	28 811 ct	1
Archives provinciales	99 753	89 700	10 053	
Publications officielles	728 514	614 600	113 914	2
Produits divers	64 470	35 000	29 470	3
Total — Autres recettes	**969 726**	**845 100**	**124 626**	
Gouvernement du Canada				
Service de renseignements au public	122 058	100 000	22 058	4
Langues officielles dans l'enseignement	98 300	98 300	0	
Accord de coopération — Promotion des langues officielles — Collection de vidéocassettes en français	7 500	0	7 500	5
Total — gouvernement du Canada	**227 858**	**198 300**	**29 558**	
Total des recettes — Programmes de fonctionnement courants	**1 197 584**	**1 043 400**	**154 184**	

Notes afférentes
État récapitulatif des recettes

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

Note nº

1. Les recettes tirées de la classification des films vidéo à usage domestique n'ont pas été réalisées comme prévu, en raison du retrait de l'Ontario de l'entente interprovinciale avec l'Ontario et la Saskatchewan.
2. Initialement, les demandes ont été plus importantes que prévu en ce qui a trait aux lois et règlements réadoptés.
3. Reflète les remboursements d'emprunt de Film Manitoba ainsi que diverses recettes touchées par les Services de soutien à la clientèle, pour lesquels on ne peut pas faire de prévisions et qui ne sont pas compris dans le budget.
4. Reflète une augmentation de la participation du gouvernement fédéral aux frais d'exploitation du Service de renseignements au public (10 000 dollars); et une subvention de projet spécial, qui ne sera pas répété, en ce qui a trait aux élections fédérales de 1988 (12 100 dollars).
5. L'accord de coopération sur la promotion des langues officielles, conclu avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait au programme de vidéocassettes en français, n'a pas été signé avant le 30 mars 1989 et ne fait pas partie du budget 1988-1989.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

		1989	1988
Solde au début de l'exercice		79 373 $	903 316 $
RECETTES :			
Fondation manitobaine des loteries		14 259 531	14 343 281
Intérêts (voir note 1)		1 919 523	1 377 374
Retraits du compte d'investissement		10 390 000	2 000 000
Remboursements de subventions non utilisées et autres dépenses		10 154	—
		26 658 581	18 623 971
DÉPENSES :			
Organismes extérieurs			
Subventions :			
Artspace Inc.	35 000		
Centre culturel franco-manitobain (fonctionnement)	276 300		
Centre culturel franco-manitobain (immobilisations)	41 288		
Fonds détenus en fiducie par le ministre des Finances pour le Centre culturel franco-manitobain (immobilisations)	500 000		
Musée agricole du Manitoba (fonctionnement)	135 700		
Musée agricole du Manitoba (étude)	8 000		
Société du Centre du centenaire du Manitoba (fonctionnement)	1 365 000		
Société du Centre du centenaire du Manitoba (immobilisations)	40 257		
Manitoba Children's Museum	67 000		
Service manitobain de conservation du patrimoine	96 500		
Musée de l'Homme et de la Nature (immobilisations)	87 200		
Native Communications Inc.	135 800		
Native Media Network Inc.	35 000		
Centre culturel du village Osborne	56 200		
Centre ukrainien de l'éducation et de la culture	136 500		
Musée de l'aviation de l'ouest du Canada	62 100		
Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba	59 800		
Galerie d'art de Winnipeg (fonctionnement)	1 507 200		
Galerie d'art de Winnipeg — (étude relative aux installations)	56 325		
Galerie d'art de Winnipeg (immobilisations)	73 400	4 774 570	4 168 400
Administration des subventions :			
Autres dépenses :			
Acquisition d'oeuvres d'art	62 451		
Accueil	1 875	64 326	356 912
À reporter		4 838 896 $	4 525 312 $

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

		1989	1988
Reporté		4 838 896 $	4 525 312 $
Subventions :			
Programme de subventions aux musées communautaires	225 846 $		
Exposition régionale d'oeuvres d'art sélectionnées	7 290		
Programme de subventions d'équipement aux localités éloignées	53 433		
Programme de transfert des compétences	51 633		
Programme de patronage des manifestations publiques	227 933		
Subventions d'accueil	8 289		
Projets spéciaux	243 608		
Centre des arts de la Confédération	20 000		
Programme de réduction des déficits	45 166		
Subventions à l'histoire locale	127	883 325	904 886
Ressources culturelles :			
Autres dépenses :			
Programme d'acquisition de publications	39 034		
Ateliers de formation pour producteurs locaux	1 404		
Programme de distinctions honorifiques (culture, patrimoine et loisirs)	18 653		
Élaboration de la politique multiculturelle	9 979	69 070	335 196
Subventions :			
Subventions du programme d'aide au patrimoine ethnoculturel	557 880		
Subventions du programme d'aide linguistique	118 915		
Projets spéciaux	41 000		
Fonds relatifs au bâtiment du Royal Winnipeg Ballet (immobilisations)	134 000		
Accords culturels	8 685		
Subventions de fonctionnement aux conseils artistiques communautaires	237 600		
Écoles d'art	102 017		
Subventions aux conseils culturels communautaires	192 092		
Festivals	197 000		
Subventions aux projets annuels	51 950		
Projets entrepris dans les régions rurales et dans le cadre du Programme d'action positive	15 400		
Réseau d'accueil des troupes en tournée	3 000		
Soutien aux entreprises culturelles	14 975	1 674 514	1 706 456
Direction des loisirs :			
Autres dépenses :		—	195 936
Subventions :			
Programme de subventions aux organismes provinciaux de loisirs	77 800		
Projets pilotes — Groupes à besoins spéciaux	39 750	117 550	78 000
À reporter		7 583 355 $	7 745 786 $

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

		1989	1988
Reporté		7 583 355 $	7 745 786 $
Services des bibliothèques publiques :			
Autres dépenses :		—	129 822
Subventions :			
Subvention de fonctionnement à la Bibliothèque publique de Winnipeg	1 620 955 $		
Subventions en capital des bibliothèques rurales	25 991	1 646 946	420 909
Direction des ressources historiques :			
Autres dépenses :		—	345 126
Subventions :			
Musées et organismes du patrimoine	213 100		
Subventions pour l'installation de plaques commémoratives dans les localités	8 291		
Subventions aux édifices historiques	360 021	581 412	569 504
Services régionaux :			
Autres dépenses :		—	124 774
Subventions :			
Subventions aux districts scolaires	325 589		
Division scolaire Frontier	29 000		
Association de loisirs du nord du Manitoba	10 000		
Winnipeg Boys and Girls Clubs	20 000	384 589	357 500
Archives provinciales :			
Autres dépenses :			
Projets d'histoire orale		770	2 495
Subventions :			
Subventions à l'histoire orale	36 866		
Subventions d'aménagement et d'équipement destinées aux dépôts d'archives	16 973	53 839	62 714
Recherche et planification :		—	68 964
Services de communication et d'information :		—	45 552
À reporter		10 250 911 $	9 873 146 $

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
Reporté	10 250 911 $	9 873 146 $
Développement des entreprises de la culture :		
Autres dépenses :		5 166
Subventions :		16 286
	10 250 911 $	9 894 598 $
Fonds virés :		
au compte du sport amateur du Manitoba — Jeux d'été de l'ouest du Canada — 1990	525 000 $	$
au compte du programme Place aux communautés	3 100 000	3 100 000
au compte d'investissement (voir note 2)	5 900 000	5 550 000
au compte du revenu général pour la santé	5 540 000	
	15 065 000 $	8 650 000 $
	25 315 911 $	18 544 598 $
Solde du compte à la fin de l'exercice	1 342 670 $	79 373 $

NOTE 1 : Représente les intérêts perçus sur les fonds déposés au compte de Finances Manitoba aux fins d'investissement.

NOTE 2 : La somme destinée à l'investissement, détenue par Finances Manitoba pour le compte de Culture, Patrimoine et Loisirs, s'élevait, au 31 mars 1989, à 14 760 000 dollars (19 250 000 dollars en 1988).

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programme Place aux communautés

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
Solde au début de l'exercice	292 178 $	309 066 $
RECETTES :		
provenant du Fonds manitobain des loteries	5 220 000	10 440 000
Intérêts (voir note 1)	1 328 336	875 763
Retraits du compte d'investissement	5 250 000	1 450 000
Fonds provenant :		
du programme de Culture, Patrimoine et Loisirs	3 100 000	3 100 000
du sport amateur du Manitoba	1 680 000	3 360 000
	16 870 514	19 534 829
DÉPENSES :		
Salaires et autres dépenses	328 305	465 219
Subventions	6 910 023	6 077 432
	7 238 328	6 542 651
Fonds virés : au compte des Affaires du Nord Manitoba — Fonds de loisirs des régions éloignées	300 000	
au compte du sport amateur — Jeux d'été de l'ouest du Canada — 1990	750 000	
au compte d'investissement (voir note 2)	5 000 000	12 700 000
	6 050 000	12 700 000
	13 288 328	19 242 651
Solde du compte à la fin de l'exercice	3 582 186 $	292 178 $

NOTE 1 : Représente les intérêts perçus sur les fonds déposés au compte de Finances Manitoba aux fins d'investissement.

NOTE 2 : La somme destinée à l'investissement, détenue par Finances Manitoba pour le compte du programme Place aux communautés, s'élevait, au 31 mars 1989, à 13 750 000 dollars (14 000 000 dollars en 1988).

Manitoba

Culture, Patrimoine et Loisirs

Bureau de l'Imprimeur de la Reine

200, rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 1T5

Le 31 mars 1989

Madame Bonnie Mitchelson
Ministre de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
Palais législatif, bureau 118
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Madame la Ministre,

Je vous présente ici le rapport annuel de 1988-1989 du Bureau de l'Imprimeur de la Reine.

C'est avec mon profond respect, Madame la Ministre, que j'ai le privilège de vous soumettre ce document.

L'imprimeur de la Reine,

John Wilkins

Manitoba

Bureau du vérificateur provincial

386, avenue Broadway, pièce 905
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 3R6

Bureau de l'Imprimeur de la Reine
Rapport du bureau du vérificateur provincial

Nous avons étudié le bilan d'exploitation du Bureau de l'Imprimeur de la Reine pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989. Nous avons mené notre étude conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Nous avons donc effectué les tests de conformité et avons eu recours aux autres techniques de vérification que nous jugé nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, le bilan reflète fidèlement les activités du Bureau de l'Imprimeur de la Reine au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1989, selon les conventions comptables stipulées dans la note 1 annexée au bilan et appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le 18 octobre 1989
Winnipeg (Manitoba)

F.H. Jackson, C.A.,
Vérificateur provincial

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

Bilan d'exploitation

de l'exercice terminé le 31 mars 1989
(avec chiffres correspondants de l'exercice précédent, voir note 2)

	1989	1988
Ventes	3 195 262 $	5 534 184 $
Frais de vente et d'exploitation :		
Stocks au début de l'exercice	91 667	395 344
Achats	1 250 117	3 492 599
Salaires	1 544 350	1 541 873
Fournitures et frais généraux	878 340	541 006
Immobilisations	256 385	38 032
	4 020 859	6 008 854
Moins : Stocks à la fin de l'exercice	77 270	262 992
	3 943 589	5 745 862
Recouvrement net en moins	748 327 $	211 678 $

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

Notes afférentes au bilan d'exploitation

de l'exercice terminé le 31 mars 1989

1. **Conventions comptables**

   L'Imprimeur de la Reine suit les conventions comptables du gouvernement de la province du Manitoba, sauf pour les comptes à recevoir et les stocks dont on tient compte en fonction de la méthode de comptabilité d'exercice.

2. **Transfert de responsabilité**

   Depuis le 1er avril 1988, le Bureau de l'Imprimeur de la Reine a cédé au ministère des Services du Gouvernement sa responsabilité à l'égard de l'acquisition et de la provision de papeterie. Les ventes et les frais de vente et d'exploitation s'y rapportant ont été transférés au ministère. En conséquence, les chiffres de 1988 et de 1989 ne sont pas tout à fait comparables. En 1988, les ventes, se chiffrant à 2 604 529 dollars, et les frais de vente et d'exploitation, se chiffrant à 2 262 033 dollars, se rapportaient à la provision de papeterie.